



**HAL**  
open science

# L'embellissement des villes au XVIIIe siècle : étude de la ville d'Auch

Vincent Dupuy

► **To cite this version:**

Vincent Dupuy. L'embellissement des villes au XVIIIe siècle : étude de la ville d'Auch. Architecture, aménagement de l'espace. 2016. dumas-01765063

**HAL Id: dumas-01765063**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01765063>**

Submitted on 12 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

# L'embellissement des villes au XVIII<sup>ème</sup> siècle : étude de la ville d'Auch



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

*Illustration de la page de garde : Auch vers 1850, gravure des frères Rouargue.*

Tous les schémas et illustrations hors spécifiés sont de l'auteur.

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble du service des Archives Départementales du Gers, qui m'a beaucoup aidé dans mon travail de recherche ainsi que Jacques Lapart pour ces précieux conseils, sans lesquels la rédaction de ce mémoire n'aurait pu contenir autant d'informations historiques sur Auch.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**SOMMAIRE :**

<b>AVANT PROPOS :</b> .....	p. 7
<b>INTRODUCTION :</b> .....	p. 9
<b>I - EMBELLISSEMENT DES VILLES AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :</b> .....	p. 11
A. Le XVII <sup>ème</sup> siècle, prémice aux embellissements, état des lieux de la ville d'Auch : .....	p. 11
1) Etat des lieux et dysfonctionnements : .....	p.11
2) Prémices des embellissements, à la fin du XVII <sup>ème</sup> siècle : .....	p.12
B. L'embellissement des villes au XVIII <sup>ème</sup> siècle, naissance de l'urbanisme moderne : .....	p. 15
1) Naissance et évolution d'une administration : .....	p. 15
2) Les intendants comme acteurs de premier plan : .....	p. 16
3) Les procédés utilisés : .....	p. 18
4) Le financement des travaux : .....	p. 20
<b>II - EMBELLISSEMENT DE LA VILLE D'AUCH AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :</b> .....	p. 22
A. Création de l'intendance d'Auch, premières réalisations : .....	p. 22
1) Les premiers intendants : .....	p. 22
2) Les réalisations des archevêques : .....	p. 23
B. Antoine Mégret d'Etigny, l'intendant architecte des embellissements : .....	p. 24
1) Plans Généraux et contournement de la ville : .....	p. 24
2) La place Royale : .....	p. 28
3) Les édifices publics : .....	p. 32
4) Le financement des travaux : .....	p. 34
<b>III - XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE, POURSUITE DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE :</b> .....	p. 36
A. Poursuite et changements du projet de l'intendant d'Etigny : .....	p. 36
B. Le Second Empire, embellissements dans la continuité d'Etigny : .....	p. 38
<b>CONCLUSION :</b> .....	p. 43
<b>SOURCES :</b> .....	p. 44
<b>ANNEXES :</b> .....	p. 45

« Auch, au sommet d'une colline qui surplombe le Gers, d'où le nom du département du Sud-Ouest de la France tire son nom, ressemble plus à la capitale en miniature d'un pays qu'à celle d'un département. Son cœur de ville, outre les bâtiments publics comme la Cathédrale, l'Hôtel de Ville, la Préfecture etc. est occupé par un réseau d'espaces urbains qui, comme les organes du corps humain communiquent entre eux mais sont différents dans leur formes et dans leurs fonctions. L'ensemble de ces espaces donnent l'impression que toute une gamme riche d'activités publiques peut-être pratiquée par les citoyens, en particulier par les habitants de la cité moderne que la ville aspirait à être quand sa forme définitive lui fût donnée au XVIII<sup>ème</sup> siècle. »

Peter Buchanan, architecte et urbaniste, extrait de :  
Auch: Organs of Body Politic, The Big Rethink,  
Architectural Review, Juillet 1987.

## **AVANT PROPOS :**

J'ai choisi d'introduire mon mémoire par cette citation de l'architecte et urbaniste britannique Peter Buchanan qui pour moi décrit à merveille le centre historique de la ville d'Auch et sa position dominante sur la vallée du Gers, qui lui confère son caractère pittoresque. En effet cette situation dans un espace contraint et abrupt, a été un obstacle dans les périodes d'urbanisations successives que la ville a pu connaître et a ainsi limité son étalement. Il est donc intéressant de voir comment les travaux d'embellissements successifs que la ville a pu connaître ont su s'affranchir de ses contraintes de topographie.

Auch est actuellement la préfecture du département du Gers situé dans la région Midi-Pyrénées. Ce département est créé à la Révolution, mais avant cela, la ville d'Auch est la capitale historique de la province de Gascogne et un siège religieux important puisque les archevêques d'Auch ont été métropolitain depuis l'an 663 jusqu'en 2002 et qu'ils portaient le titre de primat de Novempopulanie.

La ville romaine antique du Haut-Empire, nommée Elimberris s'établie dans la plaine sur la rive droite de la rivière. L'escarpement rocheux dominant le Gers sur sa rive gauche, où se situe la ville actuelle, a probablement été un cimetière à cette époque et l'on y a retrouvé des sarcophages de marbre dans un hypogée, lors de fouilles au XIX<sup>ème</sup> siècle. Et c'est justement sur cet escarpement rocheux que va s'établir la ville du Bas-Empire puis la ville médiévale. Cette colline est limitée au nord et au sud par deux ruisseaux, celui de Juillan et celui d'Embaquès et à l'Est par le Gers. Ces cours d'eau vont donner à cette colline des flancs très inclinés qui délimitent l'emprise de la ville jusqu'au travaux d'extensions des intendants au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Au IV<sup>ème</sup> siècle, une première chapelle dédiée à la Vierge Marie prend la place d'un ancien temple dédié à Vénus au sommet de cette colline, ce qui atteste de l'ancienneté de ce promontoire comme site religieux. Auch est élevé au rang d'archidiocèse en 879 par le pape Jean VIII en remplacement de la ville d'Eauze et une première cathédrale est construite à l'emplacement de l'édifice actuel, c'est également à cette période que la ville est divisée en deux bourgs. Le premier bourg autour de cette nouvelle cathédrale et de l'archevêché sous commandement de celui-ci et un autre autour du château comtal des comtes de Fezensac, qui garde la seule route de crête permettant l'accès à la ville, la route de Vic-Fezensac et Bayonne. Puis sur cet ensemble comprenant les deux bourgs viennent se greffer des faubourgs, au nombre de quatre, Saint Pierre, du Caillou, au sud et ceux de la Treille et du Pouy au nord. Ils s'établissent autour de monastères qui seront englobés dans les remparts de la ville par la suite. De cette période médiévale Auch garde une particularité remarquable, les pusterles. Ce sont d'étroites ruelles très pentues qui permettent de descendre la colline vers le Gers pour s'approvisionner en eau depuis la haute ville.

Ces rues sont toutes constituées d'escaliers très raides, excepté la Vielle Pousterle, la moins en pente de toutes qui mène à une des portes d'entrée médiévale de la ville, la porte d'Arton. Ces emmarchements ont été retirés au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec l'apparition de l'automobile. C'est cette forme urbaine qui constitue le noyau ancien de la ville d'Auch depuis le XI<sup>ème</sup> siècle, qui n'a que très peu évolué jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle et c'est sous cet aspect que l'on retrouve la première représentation d'Auch datant du milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle dans l'Atlas de Belleforest, où la ville est ceinte de remparts.

Le grand chantier que connaît la ville d'Auch durant la Renaissance est sans conteste celui de la cathédrale qui débute à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle et dure près de deux siècles pour s'achever au milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle. C'est le bâtiment le plus important de la ville et le plus prestigieux, qui sera mis en valeur par des travaux d'urbanismes successifs. La ville est un centre religieux important, et de nombreux ordres religieux se développent autour, ainsi qu'un collège jésuite et un séminaire pour la formation des prêtres. Nous arrivons alors à une période charnière pour la ville considérée comme son âge d'or, en effet dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et grâce aux travaux des intendants au XVIII<sup>ème</sup> siècle la ville va s'agrandir et sortir de ses remparts. Ce mémoire aura pour objet l'étude de ces évolutions et de ces politiques de travaux. La ville se transforme à cette période. Malgré la Révolution Française, les changements de gouvernances et d'influences dans la cité, les travaux se poursuivent au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle notamment sous le Second Empire qui est considéré comme le second âge d'or de la ville.

Aujourd'hui la forme urbaine n'a plus beaucoup évolué par rapport celle présente au XIX<sup>ème</sup> siècle si ce n'est par l'étalement de zones pavillonnaires en périphérie, et l'on peut facilement délimiter le « cœur historique » de la ville qui sera le centre de notre objet d'étude.



## **INTRODUCTION :**

Au sein de ce séminaire concernant les sujets de patrimoines j'ai choisi de travailler sur le patrimoine local ancien, afin de traiter un domaine peu étudié jusqu'alors dans mon parcours à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et qui m'intéresse fortement. Mon choix de départ a été de travailler sur la ville d'Auch que je connais bien ayant fait une partie de ma scolarité dans cette ville. J'ai tout d'abord commencé par faire des recherches sur la cathédrale, bâtiment remarquable de cette ville, pour en comprendre l'évolution. J'ai pu lire dans une thèse écrite par Françoise Bagnéris : « La Cathédrale d'Auch et son quartier des chanoines » que le monument avait beaucoup évolué entre la fin du Moyen-Age et le XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment avec la destruction de la chanoine et l'aménagement de la place Salinis et des Escaliers Monumentaux. J'ai alors commencé à m'intéresser de plus près à ses transformations urbaines et aux aménagements alentour du bâtiment. Après avoir fait des recherches et des lectures sur le sujet, mon attention s'est portée sur les transformations urbaines réalisées à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle et au XVIII<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion des intendants de la province de Gascogne, dont Auch était la capitale administrative. L'intendant Antoine Mégret d'Etigny au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, en l'espace d'une vingtaine d'année a changé radicalement le visage de la ville et l'a fait réellement sortir de son enceinte médiévale par une politique urbaine de grands travaux et d'embellissement de la ville, qui s'est achevé un siècle après sa mort. En effet l'aménagement urbain ou « embellissement » de cette époque comprend des préoccupations à la fois pratiques et esthétiques, il fait sortir la ville des remparts pour faire prospérer la cité et aménager des accès liés à la circulation des marchandises et des personnes. Ce qui permet à la fois l'aménagement de promenades, de lieux de repos et de boulevards. Les travaux d'embellissement des villes incluent également des équipements publics, nouveaux ponts, hôtel de ville, hôtel de l'intendance, halles qui ont pour objectif de donner à la ville un aspect monumental en lien avec son statut de capitale de la généralité récemment créée. La généralité étant une grande circonscription territoriale sous l'Ancien Régime dont l'intendant en assure l'administration. Auch me semble être un sujet d'études intéressant car les transformations réalisées au XVII<sup>ème</sup> siècle ont été conservées et prolongées dans les décennies suivantes. Nous pouvons constater que les grands travaux et notamment les nouvelles voies réalisées par l'intendant d'Etigny sont encore utilisées et sont des axes structurants pour la ville d'Auch aujourd'hui.

Les travaux d'embellissement de la ville se font à Auch, comme dans d'autres villes de France au sein d'un mouvement national de réaménagements urbains à cette époque. Je m'interroge donc sur la manière dont cela s'est opéré à Auch car ces travaux se sont prolongés après la chute de l'Ancien Régime tout en respectant certaines volontés impulsées par les intendants. Ces travaux continuent de mettre en scène la ville et de créer un ensemble urbain monumental composé de places qui

s'enchainent, de boulevards, de promenades et d'escaliers aménagés jusqu'aux rives du Gers.

Ce mémoire est l'occasion pour moi d'essayer de comprendre et de me poser la question suivante : comment se manifestent à Auch les grandes politiques d'embellissements des villes au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et comment se sont poursuivis ces embellissements malgré les changements de gouvernances ?

Pour répondre à cette question nous regarderons dans un premier temps l'état des lieux de la ville d'Auch avant ces politiques de transformations afin de comprendre quels étaient les disfonctionnements urbains qui ont engendrés ce processus, appuyés par les ouvrages réalisés par Maurice Bordes notamment. Nous mettrons cela en lien avec les politiques d'embellissements des villes au XVIII<sup>ème</sup> siècle pour comprendre comment ces transformations se sont déroulées et par quels moyens elles ont pu avoir lieu dans ce contexte de transformations des villes. Les principales sources traitant du sujet sont «L'embellissement des villes : L'urbanisme français au XVIII<sup>ème</sup> siècle» de Jean-Louis Harouel et «Les villes françaises» de Pierre Lavedan. Elles étayeront nos propos et nous aideront à mieux comprendre ces transformations urbaines et le rôle majeur des intendants dans ces réalisations. Puis, dans un second temps nous regarderont comment ces transformations qui se sont déroulées partout en France se sont produites à Auch grâce aux pouvoirs des archevêques et des intendants, notamment Antoine Mégret d'Etigny qui a considérablement transformé la ville pour lui donner sa configuration actuelle. Dans un dernier temps nous regarderont au siècle suivant, sous le Second Empire, les travaux qui ont été réalisés à la fois pour poursuivre les embellissements réalisés et aussi dans le souhait de compléter les réalisations de l'intendant.

## I - L'EMBELLEMENT DES VILLES AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :

A. Le XVII<sup>ème</sup> siècle, prémice aux embellissements, état des lieux de la ville d'Auch :

### 1) Etat des lieux et dysfonctionnements :

Afin de mieux comprendre ce qui a poussé les autorités à effectuer de grandes politiques de travaux durant le XVIII<sup>ème</sup> siècle, il nous paraît utile de faire un état des lieux de la ville avant leurs réalisations.

Au XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle, à la suite du concile de Trente qui renforce le catholicisme, se développent alors de nombreuses communautés religieuses. La ville est surnommée « Auch la catholique », et la reine Catherine de Médicis en parle comme « une petite ville presque peuplée de prêtres »<sup>1</sup>. Parmi ces communautés nous pouvons noter la présence des pénitents blancs, gris et bleus au sein de la ville médiévale, ainsi que les Ursulines dans la rue Dessoles. Les Jacobins font également reconstruire une église et les Carmélites font construire un couvent par Pierre II Souffron connu pour ses réalisations toulousaines comme la façade de l'Hôtel de Bagis et son travail sur le chantier du Pont Neuf. Ce couvent est devenu aujourd'hui la bibliothèque municipale. Les Carmélites font également réaliser une place devant ce couvent et contre l'ancien château féodal des comtes de Fezensac. Le Collège Royal fondé au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle s'agrandit énormément au milieu de ce siècle par l'achat de terrains avoisinants. Un des plus beaux exemples d'architecture de cette époque au Collège Royal est sans conteste la chapelle Saint Ignace construite en 1624 et son retable baroque, composé de marbres et de statues classé MH en 1915. La ville d'Auch continue de se développer majoritairement à l'intérieur de ses remparts, son emprise foncière ne s'est que peu étendue par rapport à la cité médiévale. Les premières constructions apparaissent néanmoins en dehors de la ville, avec l'installation d'un couvent des Capucins en basse ville, à l'emplacement de la ville romaine. Le concile de Trente a aussi pour conséquence la construction d'un nouveau Séminaire en 1680, lieu pour la formation des prêtres en théologie et en philosophie. Il est construit le long de la route de Vic-Fezensac au dessus du padouen, grand pâturage commun à l'entrée Ouest de la ville.

La traversée de la ville qui relie l'océan via Bayonne à Toulouse s'effectue par ce qui s'appelle alors le Camin Dret (chemin droit) actuelle rue Dessoles. C'est la principale rue de la ville, qui comporte le plus d'échoppes. Elle chemine sur un replat dans sa partie supérieure, proche de la cathédrale, et descend de manière assez raide vers le Gers en contrebas, après la porte principale de la ville. Cette rue est assez étroite, moins de 5 mètres de large par endroit et subi de forts déhanchements. Elle se poursuit au-delà de la place de la cathédrale, nouvellement créée, avec l'actuelle

---

1. Maurice Bordes - *Histoire d'Auch et Pays d'Auch*, ed. Horvath, 1980 - p. 22

rue Espagne qui redescend sur la route de Tarbes en traversant le faubourg du Caillou. Aux dires de l'intendant d'Etigny à son arrivée à Auch, la traversée de la ville se trouve compliquée par l'étroitesse des voies, en pentes boueuses, malodorantes, sans égouts et très souvent impraticables pour ceux qui la traversent en charrettes. Il considère alors la ville comme « l'un des plus affreux séjours de la Gascogne »<sup>2</sup>.

La ville nous est décrite alors comme ayant donc gardée sa physionomie médiévale de petites rues tortueuses et sombres. Les constructions étant pour la plupart à pans de bois ou en pierre, à encorbellements. Il est aujourd'hui possible d'en voir encore quelques exemples dans les rues du centre ville. Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle la ville conserve la totalité de ses remparts, bien qu'ils soient en mauvais état, l'entretien n'étant plus vraiment assuré de manière continue depuis la fin de la guerre de Cent-Ans.

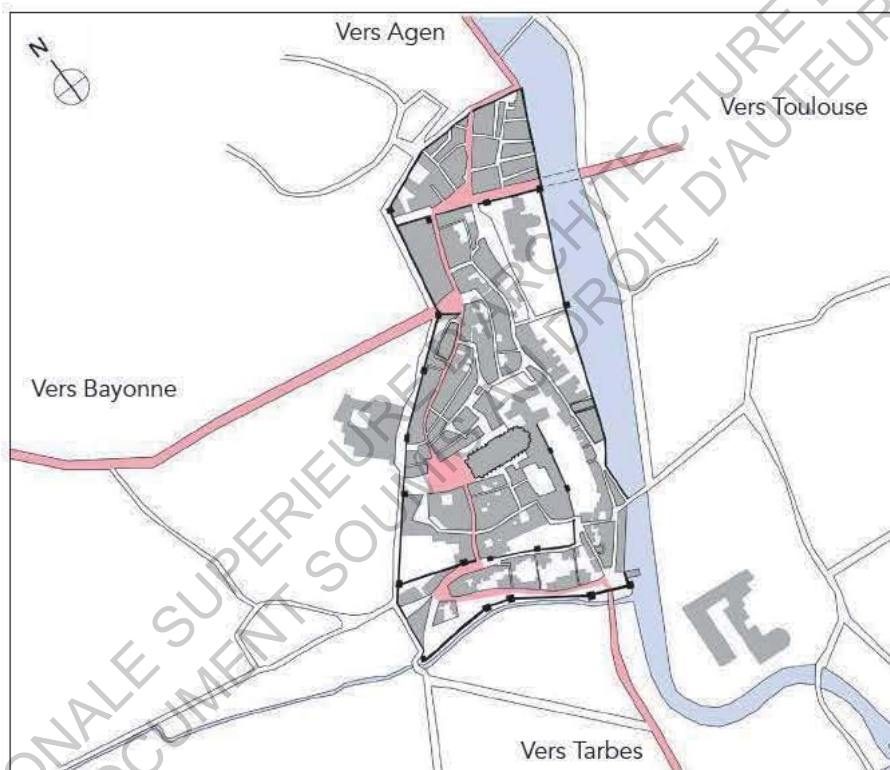


Schéma présentant les axes principaux de la ville jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle. La ville est encore contenue à l'intérieur des fortifications médiévales.

## 2) Prémices des embellissements, à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle :

Malgré que la ville, comme nous venons de le voir, ait gardé son aspect de bourg médiéval fortifié, il serait dommage de négliger l'importance des premiers travaux, précurseurs au niveau urbain de ce qui va se réaliser au siècle suivant. En effet les nombreux projets urbains parisiens où l'on voit apparaître de la régularité et des ordonnancements au XVII<sup>ème</sup> siècle comme la place des Vosges et ceux de Louis XIV à Versailles et Paris, comme la place des Victoires, influencent également les villes de provinces.

2. Archives départementales du Gers, série C 9, folio 61

C'est en parallèle que s'achève la construction du bâtiment le plus prestigieux de la ville d'Auch et qui en fit sa renommée, la cathédrale Sainte Marie. Les travaux ont débutés en 1489 sur ordre de l'archevêque François de Savoie pour remplacer la précédente cathédrale, plus modeste, qui avait été touchée par la foudre et détruite au milieu du XV<sup>ème</sup> siècle. Elle est de style gothique flamboyant pour le cœur mais étant une des dernières cathédrales construites, elle est également fortement influencée par la Renaissance, notamment dans ses décors et ses vitraux réalisés par Arnaud de Moles. Le grand portail de style classique conçu par les architectes Pierre Mercier et Pierre Miressus vient achever la construction de l'édifice, il fut réalisé entre 1670 et 1680. Ses deux tours clochers sont composées de colonnes de style corinthien, elles viennent s'ajouter aux trois porches de la Renaissance réalisés par Jean de Beaujeu et qui sont richement décorés.

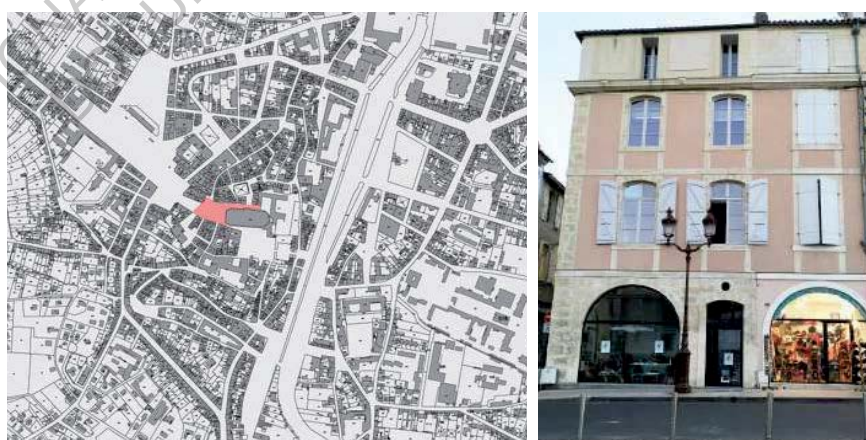


Gravure représentant la Place Sainte-Marie en 1564 par Vincent-Joseph Ginovès, musée d'Auch.

Ce portail est commandé par l'archevêque Henri de La Mothe-Houdancourt qui fait également une requête auprès du roi Louis XIV afin de dégager un grand parvis devant la cathédrale nouvellement achevée. L'emplacement est alors occupé de vieilles maisons à pans de bois comme nous le laisse percevoir la gravure de Ginovès. Louis XIV se rend à Auch, qui est alors encore dans son état médiéval et qui n'a subi que peu de transformations urbaines au cours des deux derniers siècles. Il donne son accord pour la création d'un grand parvis. A la suite de cela vingt six maisons sont détruites devant la façade occidentale de la Cathédrale. Certaines autres, situées au Nord, le sont en partie seulement afin d'élargir la voie menant au palais archiépiscopal, permettant de créer une nouvelle perspective vers la cour de l'Archevêché. Sur cette nouvelle place il fait reconstruire des maisons régulières, avec un premier ordonnancement. Celui-ci comprend des grandes baies à arcades au rez-de-chaussée pour permettant l'ouverture de commerces, alternées avec une porte. Cette même porte, qui se trouve surmonté d'un œil de bœuf, donne l'accès aux logements situés dans les étages supérieurs. Les étages sont alors composés de deux

niveaux courant sous la corniche. Des demandes seront faites des années plus tard pour permettre la surélévation de certaines de ces maisons. Ce qui a pour conséquence aujourd'hui des toits déréglés, certains gardant leur hauteur d'origine. Certains propriétaires créant des ouvertures mansardées sous la toiture, et certains faisant construire littéralement un étage supérieur au dessus de la corniche initiale. Les corniches sont alignées et les ouvertures régulières. La mort de l'archevêque interrompt les travaux, et seule une partie de la place, celle du côté de la rue de l'archevêché est construite selon cet ordonnancement, les travaux s'achèvent en 1684. C'est le premier acte d'importance au niveau urbain dans le centre du vieil Auch. Nous trouvons donc la première opération au niveau urbain qui est planifiée et ordonnancée. Elle démarre une série de travaux de plus grande ampleur qui seront menés par les intendants de la généralité. C'est cependant la seule intervention de cette importance réalisée dans le tissu existant de la ville. En effet les travaux ultérieurs se concentreront hors les murs.

Ci-dessous nous pouvons voir un premier dessin de l'ordonnancement initial développé sur la place Sainte-Marie le long de la rue Arnaud de Moles et voulu par Henri de La Mothe-Houdancourt. On peut voir la régularité des corniches, l'alignement des baies et l'alternance entre ouvertures pour les commerces et portes surmontées d'un oeil de bœuf pour l'accès aux étages.



Nous pouvons voir ci-dessus l'emplacement de la place de la République, ancienne place Sainte Marie ainsi qu'un exemple de façade reprenant l'ordonnancement initial en partie modifié et ayant été surélevé au dessus de la corniche.

## B. L'embellissement des villes au XVIII<sup>ème</sup> siècle, naissance de l'urbanisme moderne :

### 1) Naissance et évolution d'une administration :

Sous l'Ancien Régime, il n'existe pas de ministère traitant les questions d'aménagements du territoire, des villes, ou d'urbanisme. On utilise d'ailleurs durant tout le siècle le terme d'embellissement en ce qui concerne les travaux d'urbanisme. Ce terme est bien le précurseur de la notion d'urbanisme, qui apparaîtra plus tard. L'embellissement des villes est à mettre en relation avec la « voierie », en effet quand il s'agit de traiter des questions urbaines au niveau juridique on parlera de voieries. La Grande Voierie s'occupe de la construction des ponts et chaussées et de questions d'alignements. Ce dernier siècle avant la Révolution voit apparaître avec difficulté une forme d'administration publique car sous l'Ancien Régime, on ne peut pas réformer en substituant ou modifiant une compétence délivrée à une instance. Cela est considéré alors comme une perte de privilèges, la perte d'un droit acquis, or c'est ce que la monarchie française se doit de garantir. Cette organisation de société est une société d'ordres issus de l'organisation féodale où les privilèges sont des droits immuables. Lorsque l'on veut créer une instance, on laisse donc subsister l'ancienne à côté quitte à la vider de presque toutes ses compétences. Ce système entraîne donc tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle un grand nombre de conflits entre les différentes instances sur les questions de voieries.

Les premières instances officielles habilitées à traiter les questions d'aménagements de voierie remontent au XVI<sup>ème</sup> siècle où l'on voit apparaître les trésoriers généraux. Puis le roi fusionne les trésoriers généraux de France et les généraux des finances. On voit apparaître une première organisation avec Maximilien de Béthune, duc de Sully qui est nommé par Henri IV Grand voyer de France. Il a en charge l'entretien et l'aménagement des grandes routes royales et prend pour lieutenants des trésoriers généraux sur différents territoires en France. Cependant les trésoriers sont régulièrement en conflit avec les magistrats communaux, instances préexistantes, qui souhaitent administrer et gérer leurs aménagements. La plupart des villes exercent au XVIII<sup>ème</sup> siècle la justice et s'occupent de leur voierie par le biais des « officiers municipaux ». Il y a également certains seigneurs qui par accords antérieurs gardent leur droit de création d'aménagements de voies sur leurs terres, ce qui crée également des affrontements et souvent l'autorité des trésoriers généraux est contestée. Ce qui mène les différentes instances chargées des questions de voieries à écrire au Conseil du roi ou bien faute d'accords au procès.

A Paris, les rois gardent certaines prérogatives et l'embellissement de la capitale se fait en grande partie grâce à leurs volontés, on peut le voir notamment par le nombre de places royales réalisées. Dans le reste de la France, ce sont les intendants, nommés à la tête d'une généralité par le roi, qui ont pour but de représenter et de

faire appliquer les pouvoirs du roi sur la province en matière de justice, de police et de finance. Durant le siècle ils vont tenter d'administrer le pays mais avec difficultés. Tantôt leur rôle sera diminué voir même supprimé pendant la Fronde, tantôt il sera prépondérant, voir même hégémonique sur l'ensemble de la province. Faits notables, il arrive que les grands travaux d'embellissements soient le fruit du pouvoir des Etats. Les Etats sont des régions sous la direction d'une assemblée locale, assemblée qui a pour travail d'organiser les levées d'impôts. Par exemple dans les Etats du Languedoc, à Toulouse, le dessin des quais et des façades ordonnancées dessinées par l'architecte Saget est une initiative de la ville de Toulouse et des Etats avec accord du roi et sous contrôle de l'intendant. De même, le marquis de Mondran qui est le fondateur de l'académie royale de peinture, sculpture et d'architecture de Toulouse réalise le dessin d'un square circulaire et des avenues rayonnantes dont les Etats du Languedoc et Toulouse se serviront au moment de la réalisation du Grand Rond.

## 2) Les intendants comme acteurs de premier plan :

Comme nous venons de le voir, une nouvelle « administration » se met en place difficilement dans ce dernier siècle de l'Ancien Régime. Cette administration se centralise, et en province, ce sont les intendants du roi, semblables à nos préfets actuels, qui sont à la tête de chaque généralité. Ils représentent le roi et affirme par là-même son pouvoir sur le territoire. Depuis un édit de 1683, les villes de la généralité sont placées sous tutelle de l'intendant. Leur fonction est superposée aux institutions déjà existantes, mais ils jouissent d'une grande autorité et de beaucoup de pouvoir, car ils dépendent uniquement du roi et de son Conseil. Ils sont considérés Par F.-X. Emmanuelli comme « la clé de voûte du système décisionnaire royal »<sup>3</sup>. Grâce au pouvoir qu'ils ont entre leurs mains ils sont les principaux moteurs de l'embellissement des villes du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais les œuvres réalisées par les intendants dépendent considérablement d'une personne à une autre. Certains se sont particulièrement investis de manière personnelle dans les transformations de la généralité qu'ils ont en charge quand certains autres se contentent d'un rôle de coordination ou bien de contrôle. Certains intendants ont une liberté d'action totale comme par exemple Tourny à Bordeaux. L'intendant est passionné par l'architecture, il fait réaliser de très nombreux travaux. Il s'investi lui même dans le choix des décors, il fait remodifier les dessins de Gabriel pour les façades sur les quais. Il revendique et affirme d'ailleurs la paternité de ses projets, allant montrer les travaux qu'il fait réaliser au roi et à la reine. L'intendant fait parfois réaliser un projet qu'il est le seul à vouloir réellement, contre l'avis des communes, comme par exemple les allées Tourny de Libourne. Ayant simplement besoin d'un arrêt du Conseil validant son projet, il n'est pas rare que l'intendant impose le projet à la ville qui se retrouve alors contrainte de le réaliser.

3. F. -X Emmanuelli : *Un mythe de l'absolutisme bourbonnien : l'intendance du milieu du XVII<sup>ème</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle*, Aix, 1981



L'exemple de la reconstruction de la ville de Rennes après l'incendie de 1720, est remarquable. En effet, on s'est simplement passé de l'avis et du consentement de la ville pour effectuer les travaux de reconstructions. L'intendant Feydeau de Brou fait réaliser son projet de reconstruction qu'il juge plus beau et avantageux, uniquement grâce à des arrêts du Conseil. Ceci montre bien le pouvoir qu'ont les intendants sur leur généralité. Certaines villes auraient bien voulu arrêter ou suspendre une phase de travaux quand parfois l'intendant transforme un petit chantier de voirie en opération urbaine grandiose, mais par arrêté du Conseil, les intendants peuvent faire ce qui leur semble bon, et aux municipalités de suivre, les poussant parfois à contracter des emprunts en supplément. Leur pouvoir est quelquefois accentué car certains arrêts du Conseil les substituent aux autorités de voiries existantes et soumettent toute nouvelle demande à un contrôle de leur part afin de respecter leurs projets d'alignements entre autre. D'autres soumettent l'utilisation des ressources de la ville à son contrôle. L'intendant peut donc décider d'investir sur une opération d'urbanisme, pour des raisons de sécurité notamment, plutôt que dans une autre. Et lorsque ses décisions reçoivent l'aval du Conseil, elles se doivent d'être appliquées.

Au fur et à mesure que le XVIII<sup>ème</sup> siècle passe, l'intendant devient juge en ce qui concerne l'urbanisme, l'exécution de projets urbains. Devant faire exécuter les travaux par la municipalité il sert de juge de première instance dans les contentieux administratifs liés à ces travaux comprenant l'urbanisme, les alignements, et les travaux publics. C'est le plus souvent au niveau des alignements que les contentieux ont lieu et que l'intendant intervient. Dans tout son travail l'intendant est entouré d'un conseil d'intendance, comprenant des sous-délégués, des magistrats et des avocats qui l'aident à préparer les décisions. Les sous-délégués devant l'assister en s'occupant d'une partie de la généralité. Ils sont peu ou prou l'équivalent des sous-préfets apportant leur concours à l'intendant. Il faut cependant voir que même s'ils sont considérés comme une marque du despotisme royal par les parlements et institutions locales, ils sont en général appréciés par les municipalités pour leur gestion gratuite des contentieux juridiques permettant d'éviter les lenteurs des tribunaux.

Leur autorité croissante au cours du siècle n'est pas sans créer de conflits, notamment avec les pouvoirs locaux qui s'opposent au pouvoir royal. C'est le cas dans les États du Languedoc et dans ceux de Bretagne notamment. Lors de l'extension de la ville de Rennes les autorités locales se sont fortement opposées aux décisions venant du Conseil. Leur pouvoir s'affaiblit donc sous le règne de Louis XVI, car ils sont régulièrement désavoués devant les puissances provinciales, notamment les parlements, dans leur but d'éviter des conflits. En 1778, Jacques Necker, directeur des finances du royaume dénonce le système d'administration des intendants où ils possèdent tous les pouvoirs entre leurs mains et où leurs décisions ne peuvent être remises en question ou susceptibles d'appel. Il publie cela en 1781 après son départ du gouvernement. Leur rôle s'affaiblit durant les dernières années du régime mais ils restent au centre du processus des transformations urbaines du XVIII<sup>ème</sup> siècles.

### 3) Les procédés utilisés :

Les intendants du XVIII<sup>ème</sup> siècle suivent un idéal de modernisation de la ville, commencé au siècle précédent, qui a plusieurs visées. Le premier souci concerne celui de la salubrité. En effet les villes médiévales, comme nous l'avons vu à Auch, n'ont pas de systèmes d'égouts et les rues sont étroites. On commence à prendre conscience que la circulation de l'air, la ventilation des espaces publics et un réseau d'évacuation des eaux, sont une nécessité au niveau de la santé. La seconde visée de ces embellissements est pratique, il faut améliorer le réseau de voirie en France afin de faciliter la circulation et le commerce, cela passe aussi par les équipements publics. C'est à cette période que se construisent les grandes routes royales, on achève la construction du canal du midi etc. Le troisième point concerne l'esthétique, le terme d'embellissement n'y est pas étranger. Durant le siècle des Lumières, on cherche à apporter une qualité aux espaces publics, qui deviennent des lieux d'agrément, des lieux de représentations, où l'on vient discuter et se montrer dans un monde aristocratique. Et le dernier axe est politique, en effet la présence de place royale par exemple sert à montrer l'autorité du roi dans les différentes provinces. C'est également par là le moyen d'unifier, et d'affirmer une appartenance au royaume. Ce sont les prémisses de l'idée d'Etat nation, idée qui se renforcera au moment de la Révolution.

Pour répondre à cet idéal de modernisation, les intendants vont utiliser plusieurs procédés afin de transformer et d'embellir les villes. La première chose, la plus représentative des travaux des intendants sont les levées de plans. Ils vont faire lever une quantité très importante de plans de la ville afin d'en tracer les nouveaux alignements, les créations de places, de places royales, de quartiers en extensions, et d'embellissements projetés. On peut trouver des plans de quartiers, qui présentent généralement les alignements à suivre pour la traversée d'une ville ou d'un village aux rues médiévales. On retrouve ici la volonté de remodeler les vieilles villes afin d'en faciliter la traversée tout en apportant de l'air. Les plans d'alignements, de redressements de voies sont les plus récurrents.

Certains travaux se font à plus grande échelle, les intendants font alors relever des plans généraux représentant des villes entières. Ces travaux de relevés et de dessins sont réalisés par les ingénieurs des ponts et chaussées, ils sont très conséquents. Vous trouverez en annexe, page 45 le plan général de la ville d'Auch réalisé en 1751. Les tracés au sol se feront selon des schémas connus dans l'aménagement des bois pour la chasse, on retrouvera donc des pattes d'oie, des places en étoiles, des avenues, des boulevards. Toute nouvelle construction urbaine est pensée suivant des formes géométriques, considérées plus belles en matière d'espaces publics. La plupart du temps les plans remarquables ne se trouvent que dans les extensions ou dans les reconstructions de ville suite à un incendie car les reconstructions sur la ville existante coûtent beaucoup trop cher en indemnités.

Le travail de planification urbaine est un aspect des plus représentatif des travaux du XVIII<sup>ème</sup> siècle réalisé sous l'ordre des intendants. Les traversées de villes par les grandes routes et les nouveaux quartiers créés où les intendants ordonnent la construction de maisons alignés et souvent régulées font d'eux « les véritables maîtres de la morphologie urbaine ». <sup>4</sup> Mais la création d'alignements et de nouvelles voies ne s'arrêtent pas qu'aux tracés au sol.

Les embellissements du XVIII<sup>ème</sup> siècle cherchent également l'unité sur les façades. L'architecture dominante est à cette époque de style classique ou baroque, reprenant les codes de l'antiquité que sont les alignements, la symétrie, et la rigueur de la composition. Ils vont donc mettre en place des prescriptions, comme ils le font pour l'emprise au sol, en ce qui concerne la hauteur des maisons, les niveaux des corniches, la hauteur de la toiture, interdire les débords de toiture où les encorbellements à certains endroits. Dans le cas le plus strict, notamment pour les réalisations de places royales qui sont un élément caractéristique de l'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les propriétaires auront ordre de construire en respectant un cahier des charges, des prescriptions comprenant le dessin précis de la façade, comme c'est le cas pour la place Vendôme à Paris. On parle alors de « servitudes décoratives », mais cela est très difficile à faire sur des bâtiments existants, et ces prescriptions seront pour la plupart réalisées sur des lotissements neufs ou bien lors de reconstructions, comme la place royale de Reims. La régularité des façades est un élément essentiel de l'embellissement des villes mais il peut parfois susciter des résistances de la part des propriétaires. L'exemple des façades sur les quais de Toulouse est remarquable. La ville de Toulouse a voulu de son propre chef faire appliquer le dessin de l'architecte Saget sur l'ensemble de ses quais, mais à la suite de nombreuses plaintes de la part des propriétaires qui trouvent la façade trop monumentale et donc trop chère à construire, le tribunal ne juge pas l'unité architecturale comme étant d'utilité publique et le projet est en partie abandonné, seul le rez-de-chaussée est réalisé.

Une autre caractéristique de l'architecture des intendants du XVIII<sup>ème</sup> siècle se trouve dans la création de grands espaces publics de promenades, de lieux de représentations. On va retrouver un peu partout dans les villes importantes, des mails plantés d'arbres, des jardins, aménagés selon la mode de l'époque comme à Toulouse, le cours Dillon, ou bien les allées Jules Guesde. La plupart du temps ils seront construits à l'emplacement des anciens remparts de la ville. Les remparts appartiennent au roi, mais leur entretien à sa charge coûte cher, et souvent ils sont cédés aux villes et détruits ; ce qui libère de grands espaces en périphérie de la ville. C'est donc le lieu où l'on retrouvera le plus de boulevards, de jardins et de promenades dans les villes.

Enfin, les intendants ne s'intéressent pas uniquement au dessin des espaces publics. Les embellissements des villes du XVIII<sup>ème</sup> siècle sont également marqués

---

4. *L'embellissement des villes : L'urbanisme français au XVIII<sup>ème</sup> siècle* – Jean- Louis Harouel – Editions Picard -1993, p. 57

par la construction d'édifices publics importants. Les premiers servent à faciliter les transports, on retrouvera donc beaucoup de ponts, mais aussi des quais et des ports aménagés à cette période. Les autres édifices sont dédiés à l'administration publique, à la représentation de l'Etat, en effet on retrouve la création d'hôtels de ville, de tribunaux, de casernes pour les militaires, mais également de lieux de spectacles avec de nombreux théâtres comme celui de l'Odéon à Paris.

On leur doit également la gestion des arrivées d'eaux grâce à la construction de fontaines et de l'évacuation des eaux dans des égouts. Mais également, pour faciliter la circulation, la réalisation de pavages de nombreuses rues et places. Les intendants interviennent donc dans de nombreux domaines en suivant les canons de composition et d'organisation urbaine de l'époque, en lien avec les aspirations d'espaces, de représentation et de salubrité cher au siècle des Lumières.

#### 4) Le financement des travaux :

L'ampleur des travaux réalisés sous le commandement des intendants est considérable. Il me paraît donc intéressant de voir et de comprendre comment de tels projets ont pu être réalisés et quels ont été les moyens utilisés pour les financer. Différents types de financements sont utilisés, lorsqu'il s'agit de reconstruire une ville entière comme on peut le voir pour Châteaudun, on opère une levée nationale d'impôt pour la reconstruction. Certaines dépenses sont même financées directement par le trésor royal. Les travaux de l'intendance d'Auch par exemple, sont financés au tiers par le trésor, nous en reparlerons plus tard.

La plus grande part des travaux réalisés dans les villes ont pu l'être grâce au financement municipal même lorsque ce sont les intendants qui décident d'un chantier d'embellissements. Pour tout ce qui concerne le pavage des rues, ce sont les riverains qui paient les travaux. Le principal financement des municipalités pour l'exécution des embellissements vient des octrois qu'elles perçoivent par le passage de marchandises dans la ville. Elles peuvent donc demander à augmenter l'octroi afin d'augmenter leur revenus pour permettre de réaliser les embellissements. Lorsqu'il s'agit de construire à l'extérieur de la ville sur des terrains vierges leur appartenant, les communes peuvent faire appel à des concessionnaires. Ils aménagent le terrain, créent les infrastructures et en échange récupèrent certains terrains constructibles. On leur demande même parfois de construire un édifice public, un théâtre ou un pont, en échange de grandes parcelles à bâtir. Ce système est rentable pour les villes car elles peuvent réaliser leurs embellissements, et planifier les aménagements extérieurs de la ville sans déboursier d'argent. Les communes ne peuvent pas financer seules la totalité des travaux. Souvent les impôts prélevés dans la toute généralité servent à financer les embellissements du chef lieu. Quand elles n'en ont pas les moyens, où qu'elles ne sont pas capitales, les villes connaissent de grandes difficultés de financements. Pour effectuer les embellissements qu'elles désirent, ou que l'intendant prévoit pour elles,

les villes empruntent. L'exemple de Reims est un cas remarquable, pour achever la construction grandiose de sa place royale et du quartier alentour, la ville a dû emprunter énormément. Elle s'est tellement endettée que sa dette s'élève à près de deux millions de franc en 1780, elle doit donc rembourser par an quatre fois plus que la totalité de ses revenus. Et cet exemple, même s'il est l'un des plus impressionnant n'est pas unique, en effet la France connaît de grosses difficultés financières tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle ce qui complique la mise en œuvre de certains chantiers. Ces difficultés s'accroîtront avec les soutiens dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis jusqu'à la Révolution française.

Comme nous venons de le voir, le XVIII<sup>ème</sup> siècle est un moment charnière dans la transformation des villes. Les villes sont, au tournant du siècle, encore pour la plupart dans leurs formes médiévales et ceinte de leurs remparts. En effet, pour répondre à de nouveaux besoins, démographiques, pratiques, esthétiques et politiques, de nombreux embellissements sont réalisés à Paris et dans le reste des provinces françaises. Ces derniers se feront grâce à la volonté des différentes institutions et personnages qui ont le pouvoir en France dans cet ultime siècle d'Ancien Régime. C'est le passage à une administration centralisée et étatique qui est en train de se mettre en place dans le courant de ce siècle qui permet aussi la réalisation de tant de projets, malgré de nombreuses difficultés liées aux institutions et aux financements. Tantôt vus comme des héros et tantôt considérés comme des despotes il n'en reste pas moins qu'il est important de souligner le rôle majeur qu'ont tenu les intendants du roi dans ce processus de transformation, et d'embellissement des villes au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## **II - L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE D'AUCH AU XVIII<sup>ÈME</sup> SIÈCLE :**

Nous venons de voir comment se développe une nouvelle manière d'exercice du pouvoir royal dans les provinces françaises. Cette administration est responsable des embellissements des villes, sous la direction des intendants du roi. Nous allons maintenant voir comment ces embellissements se sont réalisés dans la ville d'Auch durant ce siècle de transformations majeures pour la ville.

A. Création de l'intendance d'Auch, premières réalisations :

1) Les premiers intendants :

Comme nous venons de le voir, à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle dans les différentes provinces de France, sont envoyés des représentants du roi qui ont pour compétences l'administration, la justice et les finances de la généralité auxquelles ils sont nommés. Ces représentants, intendants du royaume, ne relèvent que de l'autorité que du roi et de celle de son Conseil. A ce moment là, la ville d'Auch fait partie de la généralité de Haute-Guyenne. Cette généralité dépend des parlements de Toulouse et Bordeaux et trouve son siège à Montauban. A la mort de Louis XIV, elle est dirigée par l'intendant Legendre de Lormoy. Il demande au roi qu'Auch, capitale historique de la Gascogne, ait sa propre généralité. La généralité d'Auch et Béarn est créée en 1716 et Legendre devient alors le premier intendant de cette nouvelle généralité. La ville est alors gérée par une municipalité composée de seize consuls élus pour un an, venant pour moitié du quartier de l'archevêque et pour l'autre moitié du quartier sous domination seigneuriale. La ville est donc dirigée par les familles bourgeoises auscitaines. Legendre prend les fonctions d'intendant sur un territoire s'étendant de Bayonne aux portes de Toulouse et du comtois jusqu'au Pyrénées. Auch ne possédant pas de palais de l'intendance, la ville de Pau et notamment son château est choisie pour lieu de villégiature par Legendre. Les services de l'intendance ont été installés à Auch sur la place de la cathédrale dans deux maisons louées pour l'occasion. Malgré les améliorations souhaitées par Legendre sa mort empêche les travaux d'aménagement des deux routes royales passant par Auch. Ses successeurs l'intendant de Lasseville et Caze de la Bôve commencent les premiers travaux importants d'embellissements dans la ville ancienne. Tout d'abord Lasseville fait détruire certaines fortifications à l'entrée de la ville afin d'en faciliter l'accès et Caze de la Bôve fait reconstruire le pont sur le Gers permettant l'accès d'Auch à la route de Toulouse, de Montauban et d'Agen. Le pont est un élément remarquable des embellissements du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il facilite grandement la traversée de la rivière et permet le passage de charrettes et de marchandises. Ce pont encore visible aujourd'hui est achevé en 1751, l'année de l'arrivée du nouvel intendant Mégret d'Etigny. C'est un pont caractéristique des

ponts de cette époque, en effet c'est un pont voûté composé de trois arches en pierres, les piles ayant chacune des éperons. Son profil est assez plat afin de faciliter le roulage. Il porte le nom de pont de la Treille. Ce nom est issu de l'ancien câble qui permettait le passage du bac d'un côté à l'autre de la rivière avant la construction du pont. Ces premiers travaux réalisés par les ponts et chaussées sont à l'initiative des intendants.



Carte postale représentant le pont de la Treille dans les années 1900

## 2) Les réalisations des archevêques :

L'intendant a un rôle important, plus que celui des archevêques sur la construction urbaine comme cela a été le cas au siècle précédent. Mais comme nous avons pu le voir dans la première partie, les pouvoirs des seigneurs et de l'archevêque sont préservés et de belles réalisations d'édifices se concrétisent au cours du siècle sous le pouvoir de ces derniers. L'archevêché d'Auch étant le quatrième plus riche du royaume, de nombreux prélats se succèdent et réalisent des embellissements. L'archevêque Jean-François de Montillet de Grenaud fait embellir les monuments du quartier de l'archevêché, il fait notamment fermer le portail de la cathédrale par des grilles ornementées en fer forgé et dorées. Il fait également édifier un immense hôpital pour la ville, qui le restera jusqu'à la construction de l'hôpital actuel dans les années 1970. L'exemple le plus intéressant est commandé par l'archevêque Augustin de Maupeou, qui entreprend la reconstruction totale du palais archiépiscopal entre 1750 et 1770 par l'architecte Jean-Baptiste Alexandre Le Blond. Cet architecte célèbre ira ensuite, sur invitation du tsar Pierre le Grand, en Russie construire le château de Peterhof et le Jardin d'Été. Le palais, est composé au rez-de-chaussée de grandes ouvertures de plein cintre décorées de moulures et à l'étage de fenêtre légèrement en arc. Chaque travée étant séparée par de grands pilastres corinthiens faisant la hauteur des deux étages. Le couronnement est assuré par une balustrade de pierre. Il est intéressant de remarquer que cette composition est très similaire aux deux étages supérieurs des façades de la place Royale de Nancy, réalisé par Emmanuel Héré au même moment.



Palais de l'archevêché d'Auch -  
image de la préfecture du Gers



Opéra de Nancy - Similarité avec  
le premier niveau et l'attique

## B. Antoine Mégret d'Etigny, l'intendant architecte des embellissements :

Auch voit alors apparaître un personnage clé de son histoire, l'intendant Antoine Mégret d'Etigny. L'intendant décide de s'installer de manière permanente à Auch contrairement à ses prédécesseurs et engage de grandes politiques de travaux afin de sortir la ville de ses remparts et faire une capitale de ce qu'il considère comme «un gros village, affreux par sa situation, par ses abords et par mille défauts qui en rendait le séjour détestable ». En effet il semble d'après les textes de l'époque, que la ville soit restée un temps à l'écart des différentes transformations urbaines qui avaient lieu déjà partout en France : élargissement des rues, alignements des façades, créations de lieux de promenades etc. D'Etigny compte améliorer la vie des auscitains, assurer le développement économique de la ville et donner un meilleur aspect à la capitale de la généralité dont il a la charge.

### 1) Plans Généraux et contournement de la ville :

Une des premières mesures que l'intendant va prendre en arrivant sur Auch où il installe le siège de son intendance c'est de faire établir une levée des plans de la ville. Ce plan est dessiné par des ingénieurs des ponts et chaussées afin de mieux maîtriser les alignements à mettre en œuvre et de projeter les embellissements urbains qu'il souhaite réaliser.

Il va alors créer et améliorer un grand réseau routier pour relier Auch aux villes et aux provinces voisines, à savoir, la route royale de Bayonne à Toulouse, ainsi que celle reliant Tarbes à Agen, il fait également élargir les routes existantes. Auch se trouve alors être un carrefour important, ce qui justifie aussi le choix de la ville pour siège de la généralité. La traversée de la ville se trouve à ce moment là très compliqué comme nous l'avons dit dans la première partie. Les rues médiévales sont très étroites, en pente et sinueuses ce qui pose des problèmes au niveau de la circulation.



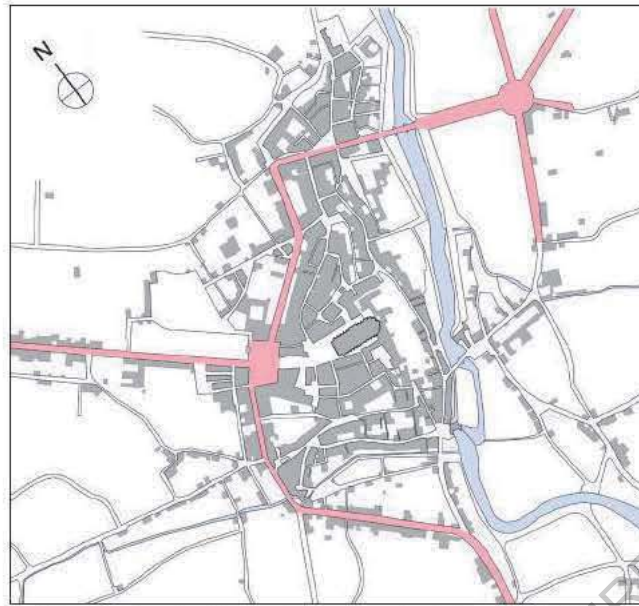


Schéma présentant le contournement de la ville réalisé par l'intendant, ainsi que les grands tracés urbains.

Pour faciliter la traversée de la ville tout en lui conférant un aspect plus prestigieux il va aménager des voies larges à l'extérieur des remparts de la ville. Les routes réalisées mesurent 5 toises soit 9,75 mètres de large au plus près de la ville, et 7 toises soit 13,65 mètres dans les parties qui sont alors loin de la ville. Sur ce plan, nous pouvons également voir en jaune les deux hypothèses dessinées pour contourner la ville au sud en direction de Tarbes. L'hypothèse choisie permet que l'avenue, qui porte aujourd'hui le nom d'Etigny, aboutisse sur la place royale, actuelle place de la Libération. Celle abandonnée aurait permis que les deux voies du contournement arrivent en face sur la place royale. Celle-ci aurait donc été d'une symétrie parfaite. Pourquoi la seconde hypothèse a-t-elle été choisie? Pour des raisons techniques certainement, cependant rien ne nous permet de l'affirmer et cela ne reste que des suggestions.



Plan Général de l'intendant - Archives départementales du Gers, 1Fi 60

Comme nous l'avons dit précédemment, la ville est construite sur une colline aux flancs en pente. Afin de réaliser ce contournement et de limiter l'impact des dénivelés importants il fait construire une rampe sur la rue de Lorraine. Cette rampe se situe au pont de la Treille qui vient d'être achevé. Elle permet de contourner les remparts de la ville au nord-ouest et de faire passer la route royale à l'extérieur des remparts et des ruelles étroites et trop pentues pour la circulation. Tous ces nouveaux tracés mettent en scène la ville notamment les symboles du pouvoir que sont la cathédrale et la tour d'Armagnac, ancienne prison des archevêques. En effet de grandes perspectives sont cadrées par le dessin des voies, les constructions le long des routes et par les alignements d'arbres. Ainsi, d'où que l'on vienne, à l'approche d'Auch, l'œil est dirigé vers les symboles du pouvoir. Et ces axes mettent en avant la hauteur de la ville nichée sur la colline où les constructions de tailles importantes en accentuent l'effet. Ce qui a pour conséquence de créer une monumentalisation de la ville, qui se réfère à une image de ville importante, de capitale de province. Ce type de dessin est caractéristique des embellissements des villes du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la perspective et la mise en valeur des bâtiments remarquables sont des procédés utilisés dans de nombreuses villes dans un élan national de transformations urbaines.

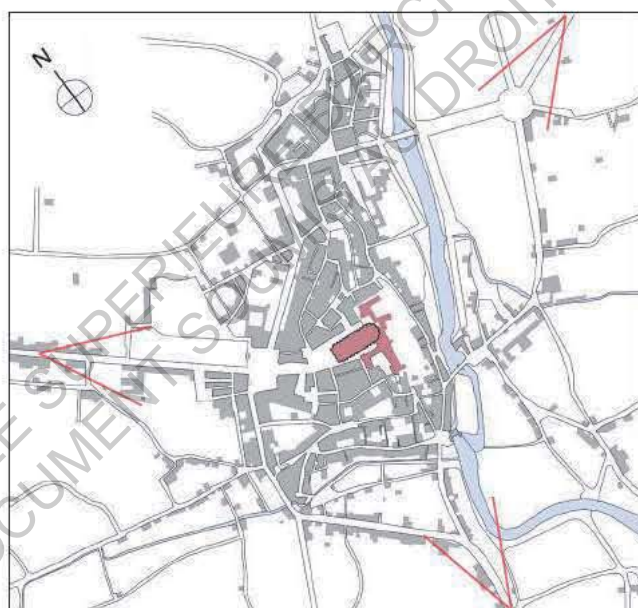


Schéma présentant les perspectives des nouveaux axes créés, convergeants vers la cathédrale, l'archevêché et les prisons de l'officialité.

Afin d'aménager les entrées de la ville et les carrefours entre les deux routes royales qui se croisent à Auch, D'Etigny fait réaliser deux places. La première est située à l'ouest de la ville, il s'agit de la place royale, élément majeur dans l'architecture du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Cette place crée une nouvelle entrée de la ville, située sur la partie haute, face à la cathédrale. Il fait réaliser un ensemble monumental composé d'édifice public et d'une promenade. Nous l'étudierons plus précisément un peu plus tard. Le second carrefour est situé dans la plaine, sur la rive droite du Gers. De l'autre côté du pont de la Treille, il fait réaliser la place de l'étoile, actuelle place de

Verdun, dans le goût de l'époque avec de larges boulevards arborés qui permettent de relier la ville à celles de Toulouse, Montauban et Agen. Comme les boulevards qui créent des perspectives monumentales, le choix du tracé urbain est caractéristique des embellissements des villes. Ces procédés utilisés semblent être représentatifs de ce qui a pu se faire à la même époque dans d'autres villes. On peut établir certaines comparaisons dans une autre échelle avec Toulouse par exemple où l'on retrouve au Grand Rond comme à Auch une place en étoile avec des boulevards arborés. Pour réaliser ces plantations importantes en ville et sur les nouvelles routes royales qu'il fait aménager dans la totalité de la généralité, il fait construire une grande pépinière le long du Gers. Elle est située en aval sur la rive droite ainsi qu'une magnanerie pour diversifier les activités dans la cité et créer de la richesse. Ces grandes plantations, soit pour la soie soit pour l'aménagement des routes qu'il fait arborer, sont visibles sur la carte de 1751 et ont laissé leur nom au quartier, le Seilhan. On peut également voir dans le tracé de la pépinière le goût pour les allées, les pattes d'oie, les étoiles. Ces dessins sont issus des grandes forêts prévues pour la chasse, on retrouve ce type de dessins place de l'étoile à Paris ou dans les bosquets de Versailles par exemple.



Plan Général de l'intendant- Tracés de l'étoile et des pépinières - Archives départementales du Gers, 1Fi 60

Le long de ces nouveaux axes, le parcellaire est découpé en lanières. On peut également remarquer qu'il est bien plus large que dans la ville médiévale. Ce découpage en lanière est régulier, ce qui permet une homogénéité dans la composition des façades sur les avenues. Souvent les maisons ou immeubles ont un front de rue bâti et dégage une cour ou bien un jardin à l'arrière. Tous ces hôtels ont un dessin assez sobre, mais ont les caractéristiques de la construction de cette époque, on retrouve par exemple des grandes baies alignées. Les ornements sont généralement concentrés sur les encadrements de portes, le reste de la façade étant relativement dépouillé. Sur les cartes datant du début du XIX<sup>ème</sup> siècle on remarque que ce sont les avenues partant de la place royale qui sont bordées d'immeubles les premières. On peut voir que ce sont principalement des jardins qui bordent la voie contournant

la ville au nord, ayant été réalisés à l'extérieur des remparts. Ces jardins, dont ceux de la nouvelle intendance, sont en balcon au dessus la nouvelle route, sur les anciens remparts. Ceci est toujours le cas aujourd'hui seules quelques constructions se sont installées contre les anciens remparts.

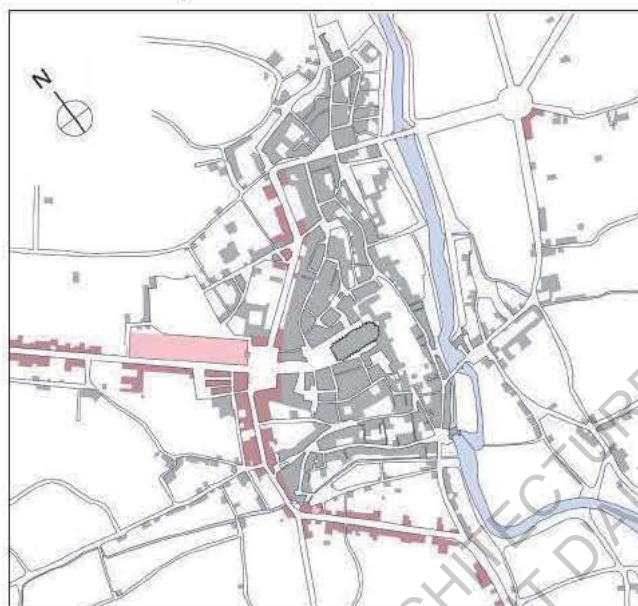
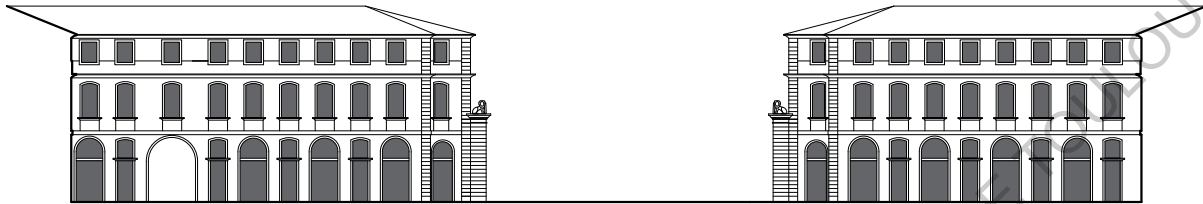


Schéma présentant les constructions majeures le long des remparts et des nouvelles voies créées.

## 2) La place Royale

Réalisée à l'entrée ouest de la ville, face à l'ancienne « porte neuve », d'Etigny fait aménager une place royale. Elle permet de créer une nouvelle entrée de la ville plus majestueuse. Elle se trouve au carrefour entre les deux axes principaux que sont les routes royales de Toulouse à Bayonne et celle de Tarbes à Agen. Il la fait réaliser sur ce qui est alors un padouen de la ville, grand pâturage commun. Il décide donc de créer une place royale, c'est à dire une place régulière et ordonnancée comme il en existe ailleurs en France par exemple à Bordeaux réalisée par Tourny, à Nancy par Héré etc. Les finances d'Auch ne permettant pas un projet d'une si grande envergure il fit réaliser un ordonnancement sur trois des façades et créer une large ouverture dans les remparts, une nouvelle porte d'entrée pour la ville. Cette dernière, plus à droite que l'ancienne, est réalisée dans l'axe de la route de Bayonne, elle laisse apercevoir en fond la cathédrale. Ce passage est marqué par deux courbes, quart de cercles de chaque côté de l'ouverture au bout duquel sont placés des énormes pilastres supportant deux lions de pierre, symbole des comtes d'Armagnac, figurant sur le blason de la ville. Cette composition marque une entrée de la ville majestueuse. L'intendant regrettait que la cathédrale ne soit pas exactement dans l'axe et trouvait en cela la place Sainte Marie très mal dessinée. Nous pouvons voir comment sont organisés les ordonnancements initiaux, voulus et dessinés par d'Etigny sur la porte de la ville. Nous voyons donc en alternance des grandes baies pour des commerces et des

plus étroites qui servent de portes. Un niveau d'entresol est créé avec des ouvertures cintrées. Puis l'étage noble bénéficie de hautes fenêtres et d'une grande hauteur sous plafond, ensuite vient un attique avec des fenêtres plus réduites, presque de tailles carrées. Ce dessin représente un ordonnancement théorique et rationnel. Mais avec les travaux successifs des différents propriétaires et les devantures de magasins, l'ordonnancement a été quelque peu modifié au niveau du Rez-de-chaussée.



Ordonnement théorique initial



Ordonnement relevé

Des trois façades ordonnancées de la place, c'est celle qui respecte le mieux l'ordonnancement, celle qui a été le moins transformé tant au niveau des ouvertures que des gabarits avec la façade sud de la place. Etant donné que cette façade a été la première réalisée, puisque les bâtiments ont été construits sur les ruines de l'ancien château des comtes, on peut penser que les pouvoirs publics ont été plus stricts au début du projet et que par la suite, des dérogations ont été acceptées afin de baisser les coûts et de ne pas froisser les propriétaires. Vous pourrez trouver les relevés de la place à l'échelle en annexe.

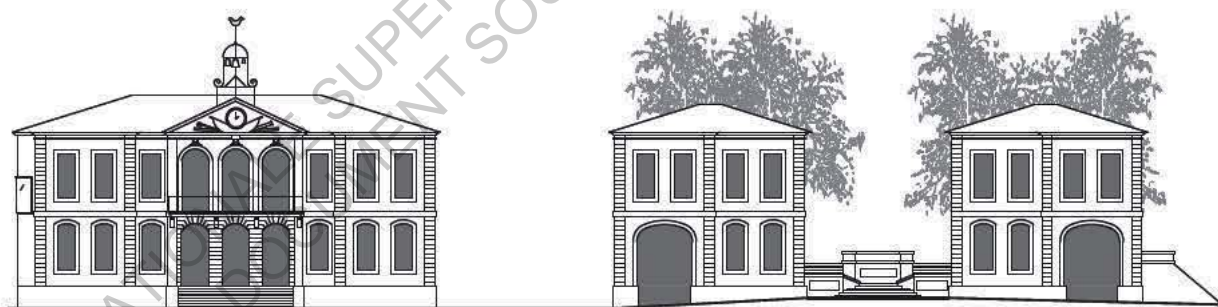
En vis à vis de la porte d'entrée de la ville, il fait édifier un ensemble architectural monumental. En effet il fait ériger un hôtel de ville comprenant un théâtre à l'italienne dont nous parlerons plus tard, et une promenade qui porte aujourd'hui le nom d'allées d'Etigny. Dans le projet initial de cette façade, on sait qu'il avait pour ambition de faire construire une nouvelle intendance en vis à vis de l'hôtel de ville, mais faute de moyen le projet est très rapidement avorté. Si bien même qu'il ne nous reste aucun dessin de ce qu'il aurait pu être. Cependant ayant en tête qu'une place royale est systématiquement organisé de manière symétrique, il nous paraît intéressant de la représenter pour avoir à l'idée ce que cela aurait dû être de manière purement théorique. Nous voyons donc ci-dessous la représentation de deux édifices en symétrie, reprenant la composition de l'hôtel de ville. Il est tout à fait intéressant de voir cela car au XVIII<sup>ème</sup> siècle, c'est très souvent le vide de l'espace public qui est mis au centre de la composition de la place. On ne vient plus trouver un bâtiment, ou

un pavillon central, mais le vide. L'exemple à mettre en parallèle à cette époque est bien évidemment la place Louis XV à Paris, actuelle place de la Concorde. On trouve deux édifices, l'hôtel Crillon et celui de la Marine, encadrant la rue Royale. Cette composition se retrouve dans de nombreuses places royales, trois façades de la place royale de Reims sont composées de la sorte. Ici nous nous trouvons face au même schéma

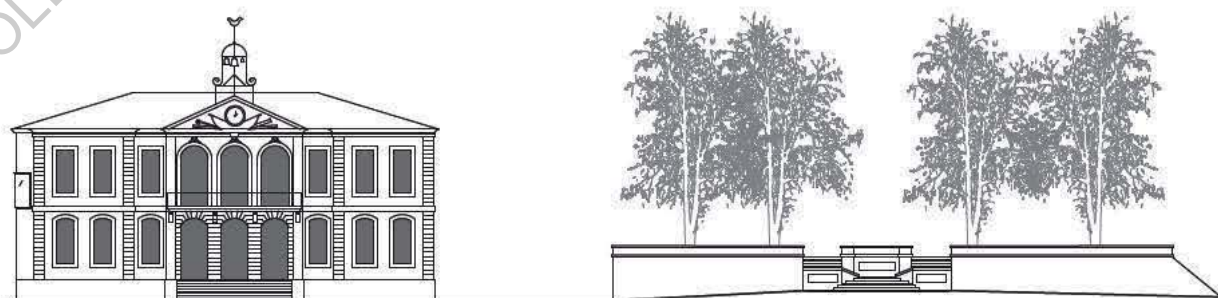


Proposition théorique de la façade Ouest de la place Royale

Mais comme nous l'avons dit précédemment, l'intendant ne peut pas faire réaliser ce projet trop ambitieux, il décide alors par la suite de faire édifier deux pavillons de chaque côté de l'escalier permettant d'accéder à la promenade, ces pavillons, reprenant la composition de la façade de la mairie. Encore une fois, ce projet est avorté pour des raisons de coûts et seulement l'escalier et la balustrade sont réalisés comme nous pouvons le voir ci-dessous.

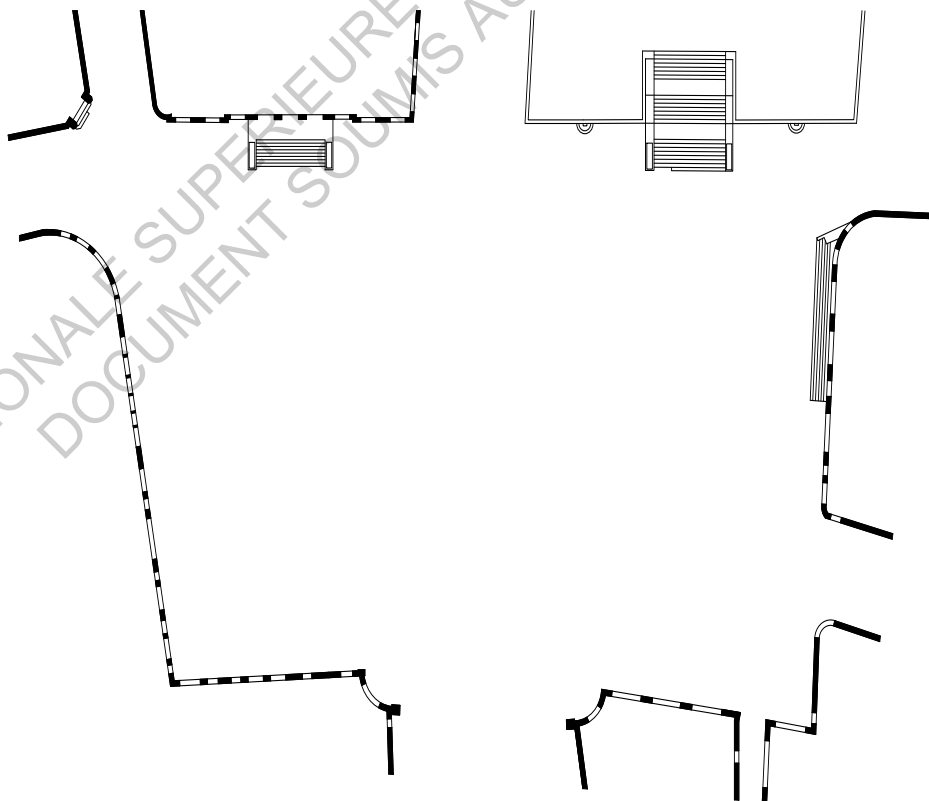


Projet pour la façade Ouest de la place Royale



Façade Ouest de la place Royale réalisée au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Nous pouvons voir ci-dessous un plan de la place réalisée par d'Etigny. On retrouve bien les demi-cercles qui marquent l'entrée dans la ville ancienne, en direction de la cathédrale et en vis à vis du nouvel ensemble architectural créé comme nous l'avons présenté précédemment. Comme nous l'avons vu les façades ont été régulées et ordonnancées. Elles suivent un ordre de composition régulier. Cette composition est, en plan, pour le moins irrégulière. On retrouve bien l'axe central de la route de Bayonne vers le centre ville qui met en symétrie l'hôtel de ville et les promenades, mais formellement la place n'a pas été maîtrisée. Les faces ne sont pas parallèles ni même rectilignes. Nous pouvons nous demander quelles ont été les raisons qui ont fait que cela n'a pas été abouti. Il est possible que pour des raisons économiques le projet n'est pu aller plus loin. Une autre donnée est également à prendre en compte, à savoir la topographie, en effet on voit grâce aux escaliers qui sont situés sur deux des façades de la place que le niveau du sol a dû évoluer. Il est possible qu'au moment où d'Etigny fait réaliser la place, la topographie ne permettait pas d'édifier un ensemble rectangulaire parfait ou bien qu'il aurait engendré des coûts qui n'étaient pas alors possible de supporter. Peut être que pour des raisons politiques, pour éviter de causer trop de discordes et d'arriver à un procès le chantier aura été avorté. Nous ne pouvons pas savoir et cela reste de l'ordre de la supposition.



Relevé actuel de la place, entre régularité et irrégularité.

### 3) Les édifices publics

Comme nous venons de le voir, sur cette place royale, d'Etigny fait réaliser des édifices publics. Il fait tout d'abord édifier un ensemble situé au sud comprenant l'hôtel de ville et un théâtre à l'italienne et en symétrie, une large promenade arborée, le cours d'Etigny. A son arrivée, l'hôtel de ville est situé à proximité de la cathédrale, il est dans une maison médiévale qui a été réalignée et ordonnancée un siècle plus tôt par les travaux de l'archevêque. Il se trouve face à de grandes difficultés pour les faire réaliser, mais il persiste malgré l'opposition farouche des consuls de la ville. Il obtient la majorité des voix au conseil de la ville et charge les architectes Picault et Linbeau d'en dresser les plans. La construction de l'hôtel de ville débute en 1760. La façade est caractéristique d'un monument classique de l'époque de Louis XV. On trouve un pavillon central surmonté d'un fronton et deux pavillons latéraux légèrement décollés de la façade. Au centre un perron permet d'accéder aux trois grandes portes d'entrée, de là on peut admirer la cathédrale de face. Au premier étage on trouve un balcon où peuvent se tenir les hommes politiques importants lors de discours à la population. De part et d'autre se développent des travées sobres et régulières avec des baies arquées au rez-de-chaussée, et des ouvertures aux linteaux droits à l'étage. Au dessus du fronton on peut apercevoir un campanile de fer forgé comprenant un système de cloches.

Il tient à faire construire un théâtre à l'intérieur de l'hôtel de ville, en effet il n'existe alors aucun lieu de représentation dans la ville. Chaque représentation de théâtre ou de musique doit se faire dans les salons des aristocrates ou des bourgeois de la cité. Il propose donc à ces derniers des abonnements afin d'entretenir une troupe pour permettre des représentations gratuites pour tous les habitants. Il se heurte violemment à une résistance des ecclésiastiques et du parlement, notamment de l'archevêque. Il reçoit plusieurs menaces de mort de la part d'anonymes, ainsi qu'à ceux qui l'entourent dans son conseil de l'intendance. Malgré cela il persiste et fait construire la salle, ceci est permis car l'intendant a un pouvoir très important. Il est aujourd'hui le seul théâtre à l'italienne de cette époque conservé dans la région.

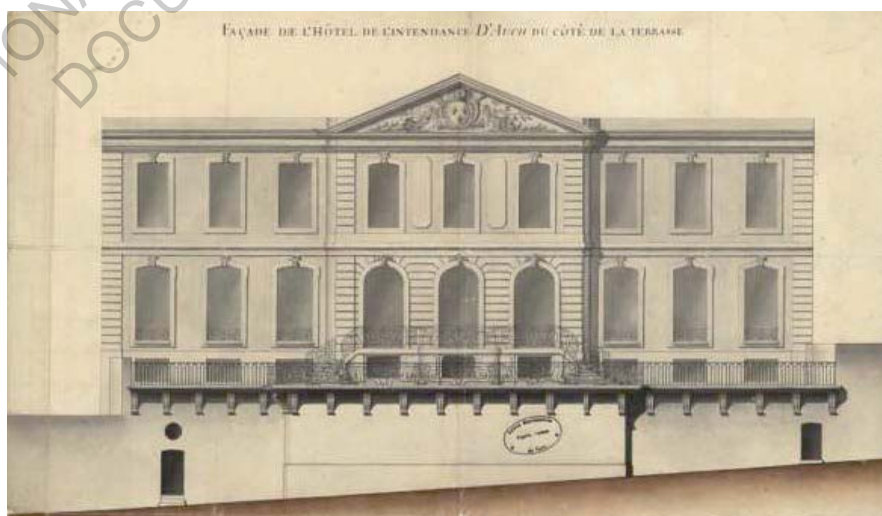
C'est lui qui décide de ce qu'il se passe en matière d'urbanisme dans la généralité, aucun projet ne peut être réalisé sans son accord, et l'intendant d'Etigny décide de lui-même la création de nombreux projets urbains, quitte à se positionner parfois comme Tourny à Bordeaux, en architecte, décidant des grands embellissements de la ville et des aménagements urbains à créer. A l'arrière de l'hôtel de ville et jusqu'au séminaire, il fait construire trois îlots en bandes, réguliers. Ce sont les seuls îlots bâtis réalisés au temps de l'intendant, ils sont situés en parallèle de la promenade.





Construction des trois îlots à l'arrière de l'hôtel de ville - Plan d'Auch, 1803 - Archives départementales du Gers - 1 Fi 61

En ce qui concerne l'intendance, il aurait voulu la faire bâtir contre la mairie, mais faute de moyen il doit se rabattre sur un projet moins onéreux. Il demande alors à acheter deux maisons le long de la rue des Cordeliers, contre l'ancienne muraille de la ville et au dessus du nouveau contournement. Il y aménage alors son nouvel hôtel de l'intendance qu'il fait reconstruire par les architectes Picault et Linbeau. Cet hôtel, après avoir été préfecture est devenu aujourd'hui l'hôtel des Postes. Cet édifice, comme l'hôtel de ville est un édifice classique, composé en symétrie. Il se compose d'un pavillon central surmonté d'un fronton sur lequel on trouve trois grandes baies qui permettent l'accès au jardin depuis un perron comportant un garde corps en fer forgé. De chaque côté du pavillon central se développent trois travées composées de baies régulières. En face il prévoyait l'aménagement un grand jardin public dans le jardin des Cordeliers, mais ce projet n'aboutit pas et la maison de Gascogne est construite à son emplacement au XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous pouvons voir ci-dessous l'intendance telle que l'a faite réaliser d'Etigny, elle profite d'un jardin en terrasse sur l'ancien rempart de la ville qui domine la nouvelle route menant à la place Royale.



Façade de l'hôtel de l'Intendance du côté de la terrasse - Archives départementales du Gers - 1768 - Série C, 31/76

#### 4) Le financement des travaux

Les transformations et embellissements de la ville d'Auch au XVIII<sup>ème</sup> siècle par l'intendant d'Etigny sont considérables et ont véritablement modifié la morphologie urbaine de la ville. Mais de tels travaux pour une petite ville de 8 000 habitants à l'époque ne sont pas facile à financer. Afin de réaliser ses ambitions en terme d'aménagements urbains il décide d'opérer sur tous les niveaux possibles.

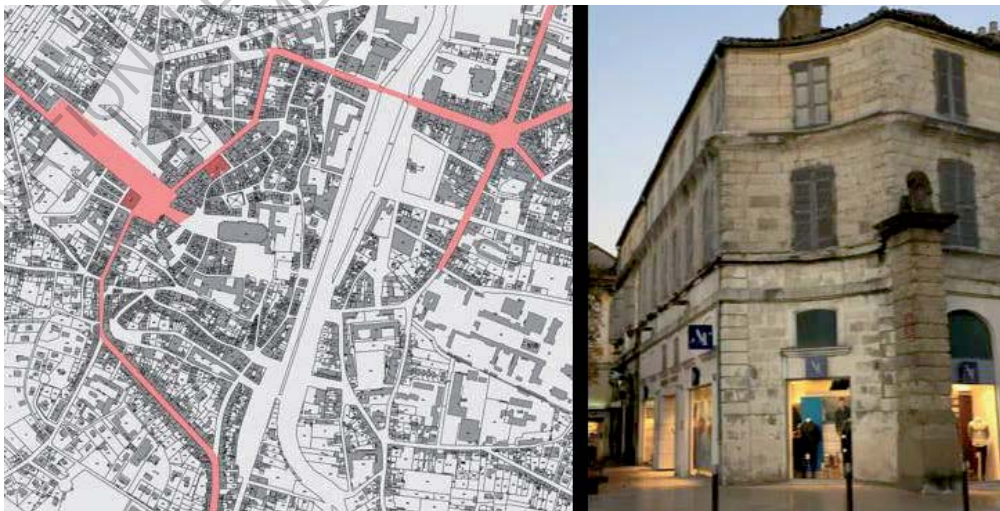
Ayant conscience que la ville d'Auch est le carrefour de deux axes routiers important et qu'elle connaît donc beaucoup de passages de marchandises, il demande à ce que la ville d'Auch puisse établir une nouvelle valeur à l'octroi qu'elle perçoit. C'est accordé par le Conseil du roi en 1756 et d'Etigny obtient le passage de 3 à 6 l. par barrique de vin passant par la ville d'Auch. Mais on ne peut pas augmenter l'octroi sur du long terme car cela est dangereux pour le commerce de la ville. Il fait donc exécuter des levées d'impôts dans toute la généralité afin de financer les embellissements et de ne pas faire payer tout le poids des travaux aux seuls habitants d'Auch. Pour améliorer le réseau routier il fait également appel aux corvées royales. Il utilise les douze jours annuel de corvées redevables par chaque sujet habitant au bord de ces routes pour en faire réaliser les améliorations.

En ce qui concerne le financement des édifices, il utilise d'autres moyens. Pour ceux de l'hôtel de l'intendance qu'il fait reconstruire, il fait payer un tiers des travaux directement par le trésor royal. En ce qui concerne les travaux de l'hôtel de ville, la municipalité finance le gros œuvre, mais devant son l'hostilité à payer pour la salle de théâtre qu'il souhaite construire et embellir, il déboursa les fonds sur sa cassette personnelle. C'est à lui que l'on doit donc la plus grande partie de l'aménagement intérieur de la salle de spectacle, et des décors. D'Etigny a d'ailleurs contribué au financement et à la construction de 200 lieux soit 800 kilomètres de routes. L'emploi de la plupart de ses ressources personnelles dans les financements des travaux qu'il réalise dans la généralité fait qu'il finira sa vie ruiné.



Décors du plafond du théâtre d'Auch, XVIII<sup>ème</sup> siècle, financés grâce aux fonds personnels de l'intendant d'Etigny.

Comme nous venons de le voir, au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle, à Auch comme partout ailleurs en France, l'administration publique se met en place petit à petit. Les autorités locales, archevêques et seigneurs, gardent un certain pouvoir. Elles réalisent certains embellissements dans leurs quartiers, surtout sur des monuments, mais c'est bien la force du pouvoir royal, venant directement du sommet de l'Etat par l'intermédiaire des intendants qui se met en place. En effet ayant un pouvoir très important, ils aménagent la ville selon les idéaux de l'époque, utilisant des procédés architecturaux et urbains pour embellir la ville. Le personnage le plus influent durant ce siècle à Auch est l'intendant d'Etigny. Néanmoins il connaît de nombreuses difficultés, l'opposition de la municipalité, de l'archevêque et du parlement de Bordeaux lui lie les mains et il se retrouve pendant deux ans « éloigné » du pouvoir et doit se rendre sur ses terres. Mais il est finalement rappelé par la municipalité et par le roi, et meurt en 1767 en ayant reçu de nombreuses louanges. Convaincu du bien fondé de ses actions, il persévère envers et contre tout, il dira au ministre, le comte de Saint Florentin, « Les pères me maudissent, mais les fils me béniront »<sup>5</sup>. Sous le règne de Louis XV, en l'espace de seize ans, il aura très profondément changé la physionomie de la ville d'Auch et à sa mort, ses successeurs continuent les travaux qu'il avait entrepris, notamment sur la place royale, bien que sous Louis XVI leur importance diminua. L'importance des travaux réalisés est telle, que les grands axes réalisés au XVIII<sup>ème</sup> siècle sont encore aujourd'hui ceux qui permettent d'assurer la traversée et le contournement de la ville. Les deux carrefours aménagés en haute et basse ville sont des endroits privilégiés de la vie de la cité et en cela l'urbanisme des intendants aura répondu de manière très efficace aux problèmes de circulations dans la ville. Les équipements réalisés par d'Etigny comme la promenade et l'hôtel de ville avec son théâtre complètent les aménagements de la ville d'Auch et crée un vaste ensemble monumental qu'il est primordial de connaître pour les projets urbains à venir dans Auch.



Nous pouvons voir ci-dessus l'emplacement des tracés de l'intendant et des monuments construits, ainsi qu'un côté de la nouvelle porte de la ville sur la place Royale.

5. Edification de l'hôtel de ville d'Auch par l'intendant d'Etigny – Société historique et archéologique du Gers – Troisième trimestre 1944, p. 117

### III - XIX<sup>ÈME</sup> SIÈCLE, POURSUITE DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE :

#### A. Poursuite et changements du projet de l'intendant d'Etigny :

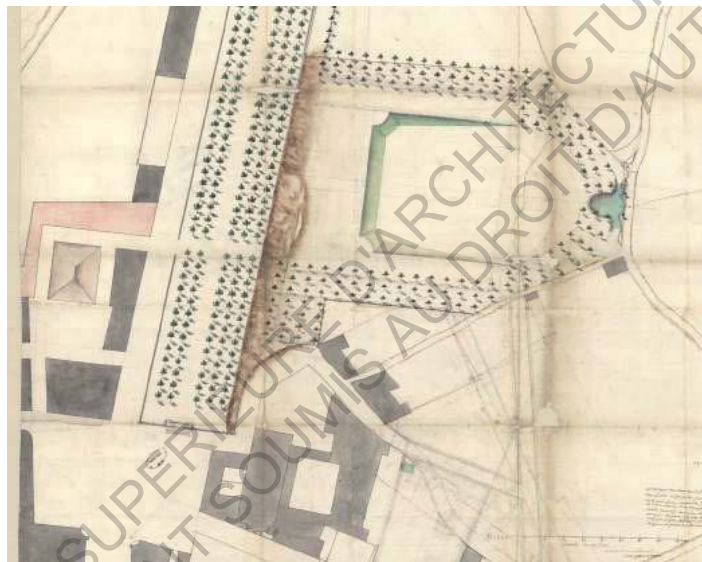
Comme nous venons de le voir, le XVIII<sup>ème</sup> siècle à Auch est une période de transformations urbaines et d'embellissements tout à fait remarquable, ce qui nous pousse à faire un bilan sur ces transformations au siècle suivant. Quelque chose d'étonnant est à noter, malgré la chute de l'Ancien Régime et les troubles révolutionnaires, que ce soit sous l'Empire, la Restauration, ou bien la République, les travaux d'embellissements ne sont pas interrompus complètement. En effet des projets voulus ou initiés par l'intendant d'Etigny sont achevés ou bien modifiés et réalisés au XIX<sup>ème</sup> siècle. Trois projets majeurs ont été prévu par l'intendant et sont réalisés ensuite.

Tout d'abord, comme nous pouvons le voir sur le plan ci dessous, l'intendant a voulu réaliser une halle pour le commerce de grains dans la ville. Elle possédait déjà une halle à son arrivée, place Betclar, qui sert encore aujourd'hui de marché. Il voulait la faire bâtir dans les nouveaux quartiers aménagés à l'arrière de l'hôtel de ville. Mais les budgets de la ville étant limités il n'a pas pu la faire construire, et trois îlots sont bâtis comme nous avons pu le voir précédemment. Après la révolution, le négoce de grains s'effectue dans la chapelle des Carmélites, confisquée comme bien national par la Révolution. Mais ce nouvel emplacement s'avère être peu fonctionnel et exigu. Le choix de la construction d'une nouvelle halle s'impose. Le terrain souhaité par l'intendant étant désormais occupé par des constructions, la mairie souhaite la faire édifier à l'emplacement du jardin de l'intendance, devenu préfecture, le long de la route royale réalisée par d'Etigny. Après de nombreuses tractations entre la mairie et le préfet, ce dernier ne voulant pas se voir supprimer son jardin et y voir se construire une halle, le projet est finalement validé à la suite d'un remplacement de préfet. L'architecte Ledoyer, architecte de la ville, en réalise les plans à la demande du maire Irénée David. Les travaux débutent en 1837 et s'achèvent en 1840, on l'appelle aujourd'hui « maison de Gascogne ».



Halle au grain, édifié en 1837 en face la Préfecture.

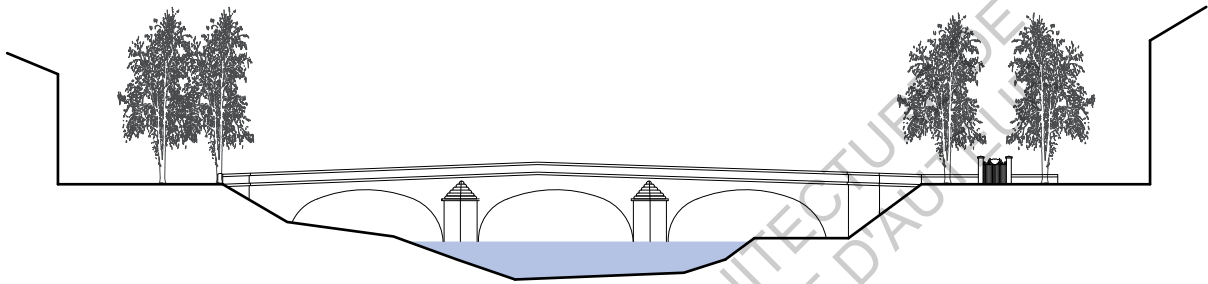
Le second projet que l'intendant voulait réaliser mais qu'il n'a pas pu achever concerne le foirail. En effet il souhaite faire aménager les champs situés au nord de la promenade nouvellement créée. Mais la forte déclivité du terrain reste un obstacle. Il imagine donc un grand foirail conçu comme un parc avec des rampes qui permettent de descendre la colline, afin d'accéder sur un parterre. On peut voir sur le plan de l'époque des plantations alignées, en périphérie de ce grand parterre dédié aux bêtes. Au pied de la promenade on y trouve un grand enrochement qui permet de rattraper une partie de la déclivité et à l'autre bout, tout en bas de ce parc, un grand bassin, à l'image d'une fontaine. Ce projet, semblable à un parc de château, n'est pas réalisé de cette manière. Néanmoins, c'est bien à cet endroit là que sera aménagé au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle le foirail de la ville. Il s'organise plus simplement sur un terrain en pente continue, avec une succession de platanes plantés en lignes afin de faire un toit végétal.



Projet d'aménagement du Foirail et d'une halle au grain - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1768 - Série C, 44/10

Le dernier projet d'importance souhaité par l'intendant mais qui n'a vu le jour qu'après sa mort concerne l'aménagement des quais. Pour se rendre à Tarbes depuis Toulouse, il faut impérativement monter en haute ville par la rampe que l'intendant a fait aménager, passer sur la place royale, et redescendre la ville de l'autre côté. Cela reste difficile en « voiture » ou en charrette, et l'intendant qui souhaite modifier le cours du Gers afin de l'aligner le long des constructions de la basse ville y voit un moyen de réaliser les deux en aménageant les berges comme un grand boulevard. Mais son éviction de l'intendance à la fin de sa vie a raison de ce projet et il ne se réalise pas au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Mais en 1830 la requalification de la route royale allant à Tarbes permet de réfléchir de nouveau à son tracé et la question des berges est posée. En effet, le cours du Gers vient alors heurter la colline sur laquelle se trouve la rue de Metz, contournement de la ville réalisé par d'Etigny. Mais à la suite de plusieurs crues, pour des raisons de sécurité notamment éviter les glissements de terrain la

décision est prise de redessiner le cours du fleuve. Le nouveau lit du Gers est calibré, dessiné de manière rectiligne et régulier dans la traversée de la ville. De chaque côté les berges sont donc aménagées. Du côté de la vieille ville, au bas de la colline un long boulevard de près d'un kilomètre de long est construit du pont de la Treille à la jonction avec la rue de Metz, pour contourner la ville et éviter aux chevaux de monter et redescendre la colline. La nouvelle route royale de Toulouse à Tarbes est dessinée. Elle se trouve agrémentée d'un mail de platanes sur tout le long de son tracée. Sur l'autre berge l'on vient également aménager deux grands alignements de platanes comme nous pouvons le voir ci-dessous ce qui crée une grande perspective arborée de chaque côté du Gers.



Coupe sur les berges du Gers, aménagées au XIX<sup>ème</sup> siècle, plantées de mails de platanes

Comme nous venons de le voir les grands projets prévus par l'intendant ne sont pas tous réalisés au cours du XVIII<sup>ème</sup> siècle mais ont parfois été achevés bien des années après. Ce qui interroge sur la durée des transformations et des embellissements dans une ville, ils peuvent parfois comme à Auch s'étaler sur plus d'un siècle dépassant bien au-delà la durée d'un simple mandat. Il me semble également intéressant de voir comment sous le Second Empire, ces transformations urbaines se sont poursuivies en s'appuyant sur les embellissements du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

#### B. Le Second Empire, embellissements dans la continuité d'Etigny :

Le Second Empire est une période également très importante pour les transformations urbaines à Auch, il est considéré par les historiens comme le second âge d'or de la ville même si cela ne s'est pas fait dans la douceur à l'origine. En effet le 2 décembre 1851, le président Louis Napoléon Bonaparte réalise un coup d'Etat, il met fin à la seconde république et se proclame empereur des français. Mais son pouvoir n'est pas reconnu partout et de nombreux français se révoltent. A Auch plusieurs milliers de personnes s'insurgent contre le nouveau régime, afin d'organiser la répression Napoléon III nomme un nouveau préfet pour le département, Paul Féart. Il fait envoyer 338 habitant de la ville en Algérie. Afin de rallier les auscitains à l'Empire, il prévoit comme le préconise Napoléon III, de grands travaux d'embellissements de la ville et d'urbanisme. En effet en plus d'être d'utilité publique, cela est le moyen de mettre à contribution les chômeurs et les bas salaires, de « donner de l'ouvrage à ceux

qui en manque »<sup>6</sup>. Il fait donc réaliser de nombreux projets dans tout le département et Auch n'est pas sans reste, tribunal, escaliers, promenade. Il fait réaliser un plan d'ensemble, où il expose une liste de travaux à effectuer dès août 1855.

Il voit en la cathédrale d'Auch, le plus beau monument historique du Midi, mais la trouve trop enchâssée dans les constructions environnantes. Elle est en effet entourée au nord par l'archevêché servant de tribunal et au sud par l'ancienne chanoinie en ruine et les prisons de l'officialité. Monseigneur de Salinis, nouvel archevêque tout droit nommé de Paris, travaille avec le préfet afin de convaincre la municipalité de l'intérêt de dégager le monument de ses constructions alentour. En effet le prélat semble avoir utilisé nombres de ses relations auprès du conseil municipal pour l'inciter à emprunter pour réaliser ce chantier. Il souhaite donc redonner la totalité de l'archevêché à sa fonction initiale, et dans la partie sud, détruire l'ensemble de la vieille chanoinie, qui crée un dédale de ruelles qu'il considère comme défavorable, difficile, que la ville a abandonnée. Il voit ici un symbole de médiocrité de la ville, qui souhaite effacer afin d'aérer le centre ville pour en faire un lieu aussi agréable que les réalisations précédentes de l'intendant d'Etigny. Il souhaite néanmoins conserver la tour de l'officialité comme monument historique, en y voyant un symbole pittoresque de la ville, un symbole du pouvoir de la cité. La destruction de cet îlot permet la construction d'une promenade qui dégage l'entrée sud de la cathédrale et la façade du collège royal. Ce type de destructions, est tout à fait emblématique de ce qui à pu se réaliser ailleurs dans d'autres villes de France, la cathédrale Saint Etienne à Toulouse a subi les mêmes destructions au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans une visée de mise en valeur du patrimoine que l'on n'aurait certainement plus aujourd'hui... Au centre de cette nouvelle promenade il fait aménager un bassin avec jet d'eau, qui est ensuite entourée par des alignements de micocouliers. Le préfet veut que cette terrasse soit construite rapidement, il la considère comme une des plus belle terrasse du midi de la France « [...] la ville d'Auch aura sa terrasse de Saint Germain, sa Place Royale de Pau, son Peyrou de Montpellier »<sup>7</sup>. En effet cette place bénéficie d'une vue sur toute la vallée du Gers et sur les Pyrénées au loin. Elle se trouve en situation dominante sur le Gers, située à plus de soixante mètres en surplomb. Afin de regagner les berges depuis la haute ville il imagine la construction d'un escalier monumental. Cet édifice est devenu aujourd'hui un élément architectural majeur pour la ville, il est d'ailleurs inscrit ISMH depuis 1994. Cet escalier est commandé en 1860 et achevé trois ans plus tard, les matériaux étant issu de la destruction de la chanoinie. Le projet initial est dessiné par l'architecte Léopold Gentil, mais ne correspond par au projet réalisé. Le projet réalisé est d'inspiration Renaissance, il s'inspire fortement de l'escalier du jardin de la Villa Garzoni à Collodi en Toscane. L'architecte qui a dessiné la version finale du projet est inconnu, il ne figure nulle part. L'Escalier Monumental est composé de trois

6. *Les progrès de l'urbanisme à Auch sous le Second Empire*– Société historique et archéologique du Gers – Troisième trimestre 1949, p. 179

7. *Les progrès de l'urbanisme à Auch sous le Second Empire*– Société historique et archéologique du Gers – Troisième trimestre 1949, p. 145

parterres comprenant des fontaines, des bassins, rejoint par des doubles volées de marches. Puis une grande volée le relie aux berges. Plus de 350 marches le compose. L'édifice mesure quarante mètres de large par quatre-vingt-dix de long.



L'escalier de la villa Garzoni , Collodi, photographie de Jean - Pierre Lescourret, Photographe.

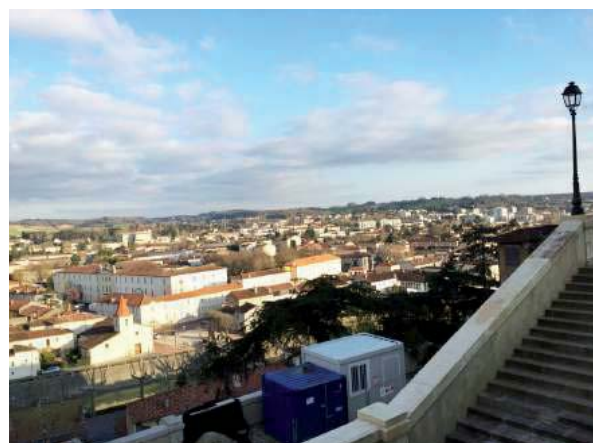


L'Escalier Monumental d'Auch, inspiré de celui de la villa Garzoni.

Il traverse même une ancienne rue médiévale, et l'enjambe comme nous pouvons le voir ci-dessous. C'est un édifice qui vient s'insérer dans le tissu médiéval et qui a entraîné la destruction de quelques maisons sur les berges pour rejoindre le boulevard. La création de ce complexe permet de créer un grand ensemble monumental d'espaces publics qui s'enchainent, allant des berges du Gers jusqu'à la promenade créée par l'intendant. En passant par les trois places à la suite, créées à un siècle d'intervalle chacune.



L'escalier enjambe une rue médiévale, la rue Rabelais.

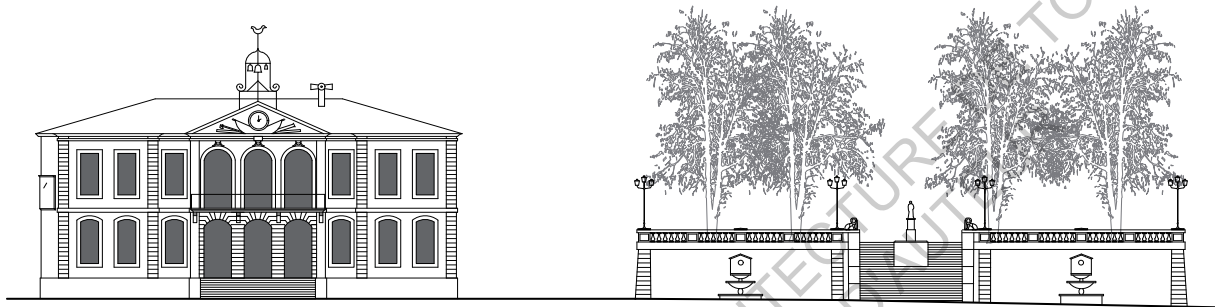


Point de vue sur la terrasse ou place Salinis, en haut de l'escalier .

L'année 1863 qui voit s'accomplir la fin des travaux de l'escalier Monumental est une année très importante pour les embellissements de la ville, en effet elle voit l'achèvement de bon nombre de projets initiés par le préfet Paul Féart alors qu'il n'est plus en fonction dans la ville. Cette même année est inaugurée le système d'éclairage public au gaz, dans la ville. On inaugure en même temps un nouveau tribunal pour la ville ainsi qu'une prison, l'ancien étant situé dans l'archevêché. Il est installé tout au



bout des allées d'Etigny dont le fond était resté vierge, la visée étant de créer une grande perspective de la place Royale vers ce nouveau symbole du pouvoir. Ainsi le bâtiment et la promenade se magnifient mutuellement. C'est cette même année que la nouvelle façade des allées d'Etigny est inaugurée. En effet l'ancienne, réalisée par l'intendant, n'était plus en bon état, et l'aplanissement des espaces publics, en continu de la cathédrale jusqu'à la mairie, nécessite un escalier plus haut. Après plusieurs propositions c'est la version dessinée ci-dessous qui est réalisée et existe encore de nos jours.

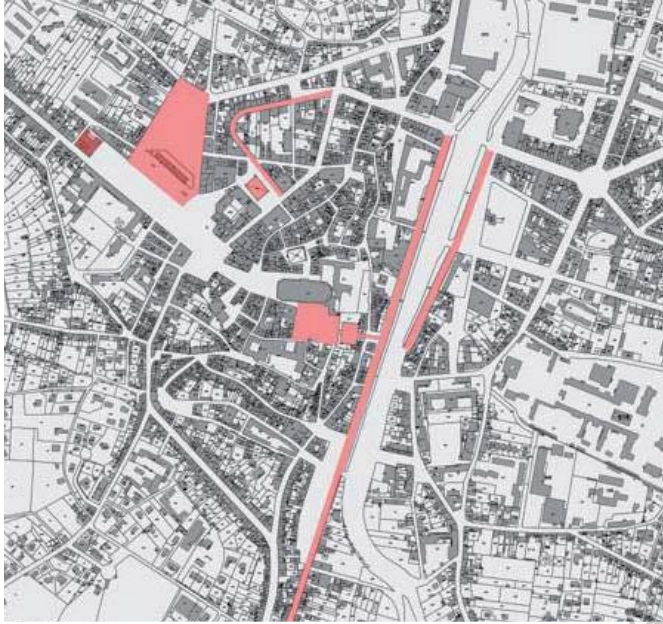


Façade Ouest de la place de l'hôtel de ville réalisée en 1863, relevé actuel

Le nouveau tracé de la route royale permet également d'autres embellissements que d'Etigny n'avait pas imaginé. En effet pour éviter la pente jugée de nouveau trop raide de la rampe réalisée par l'intendant, on la prolonge pour lui faire prendre un virage plus long et plus doux. On voit apparaître des constructions de type Haussmanniennes avec la création de la rue de Lorraine. Elle poursuit donc la première rampe construite par l'intendant et vient rejoindre l'ancienne route royale à l'angle de la nouvelle halle au grain comme nous pouvons le voir sur la carte ci-dessous qui localise les travaux réalisés au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle à vu se poursuivre les travaux de l'intendant d'Etigny et de nombreux embellissements d'Auch ont été réalisés même après la chute de l'Ancien Régime. Les autorités en place ont continués le travail amorcé par l'intendant. Sous le Secnd Empire, avec le concours du préfet Paul Féart et de l'archevêque Antoine de Salinis, de nombreux aménagements urbains ont été réalisés pour « compléter » ceux effectués au siècle précédent. Le parallèle entre les deux est intéressant car ils ont dû l'un et l'autre convaincre les autorités municipales. Cependant cela aura été certainement plus facile pour le préfet Féart, dans une période où les percées, les destructions dans les centres anciens étaient plus facile à mettre en œuvre, grâce à une administration établie qui limite les conflits. Il aura d'ailleurs trouvé dans ses projets l'aide de l'archevêque, alors que d'Etigny y trouvait un adversaire et qu'il devait régulièrement répondre aux accusations faites contre lui auprès du roi. L'ensemble des

travaux effectués durant ces deux siècles créent un ensemble urbain remarquable qui met en valeur la ville et crée des perspectives monumentales sur la ville et sur le territoire.



Nous pouvons voir ci-dessus l'emplacement des transformations du XIX<sup>ème</sup> siècle et des monuments construits, ainsi que la tour de l'officialité, ancienne prison des archevêques, et l'escalier monumental.



Nous pouvons voir ci-dessus la continuité de places et de promenades qui permet de rejoindre les berges du Gers depuis la haute ville.

## **CONCLUSION :**

Le XVIII<sup>ème</sup> siècle est un moment important dans les politiques de transformations urbaines. Les villes sont encore pour la plupart dans leur forme médiévale, mais en même temps que s'opère un changement de société important, la forme urbaine évolue. En effet la société d'ordres issue de l'organisation féodale est en pleine transformation. L'Etat commence à se renforcer, en effet les pouvoirs se centralisent. Le roi et le gouvernement n'auront de cesse que d'organiser une forme d'administration publique et d'unifier les différents territoires du royaume, ce sont les prémices de l'Etat Nation. Par le biais de leurs commissaires départis, les intendants du roi qui auront un immense pouvoir. Ils feront appliquer le pouvoir royal en matière de justice, de police et de finance. La société est en évolution, et de nouveaux idéaux apparaissent avec le mouvement des Lumières. Les transformations urbaines, les embellissements sont un élément clef de cette évolution de la société. Pour répondre à de nouveaux besoins démographiques, pratiques, esthétiques et politiques, des travaux réalisés pour la plupart sous contrôle des intendants sont effectués. L'urbanisme prend alors la forme de réglementations ayant pour but de créer des alignements, des perspectives. Le tracé urbain se veut géométrique et sert à mettre en valeur les sites.

Le personnage le plus influant durant ce siècle à Auch est l'intendant d'Etigny. La ville d'Auch a subi de nombreuses transformations au cours de ce siècle, en effet la ville s'est développée et étendue au delà de ses remparts médiévaux, notamment grâce aux nombreux projets d'embellissements de l'intendant. Les autorités locales ayant aussi leurs privilèges, les embellissements peuvent parfois être compromis. A Auch, ce qui est intéressant c'est de voir comment ces transformations se sont déroulées dans le temps. De nombreux projets initiés sous Louis XV se réalisent durant le siècle suivant notamment grâce au préfet de Napoléon III, Paul Féart. Il poursuit le contournement de la ville initié par d'Etigny un siècle auparavant, et appréciant les travaux de l'intendant en haute ville, il les fait prolonger par une nouvelle promenade et un escalier monumental qui fait aujourd'hui la réputation de la ville. Cet ensemble urbain, composé de larges promenades, places, boulevards en enfilade est une succession d'opérations, de projets mis bout à bout mais pensés en cohérence. En effet l'intendant crée une entrée de ville en lien avec la cathédrale et sa place préexistante, et le préfet Féart, met en lien les boulevards de la basse ville avec la cathédrale. Si bien qu'aujourd'hui l'ensemble est si harmonieux qu'il paraît avoir été pensé d'un seul tenant.

Ce mémoire aura été l'occasion de voir comment un ensemble urbain peut se construire dans un temps long bien au-delà du temps d'un projet ou d'un mandat électoral, mais qu'il résulte de la somme de projets réalisés en cohérence par des acteurs intelligents. L'ensemble des travaux effectués a duré deux siècles et donne au centre ancien d'Auch cet aspect de capitale de province qui en fait aujourd'hui son charme.

## **SOURCES :**

### **Sources directes :**

- Etat de la ville aujourd'hui, photos.
- Plans de la ville d'Auch, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> aux Archives départementales.

### **Sources savantes :**

#### **Historiques :**

- Les villes françaises – Pierre Lavedan - Editions Vincent, Fréal & Cie – 1960
- L'embellissement des villes : L'urbanisme français au XVIII<sup>e</sup> siècle – Jean- Louis Harouel – Editions Picard -1993
- Histoire de l'architecture française - Jean-Marie Pérouse de Montclos - Editions du Patrimoine - 1989

#### **Méthodologiques :**

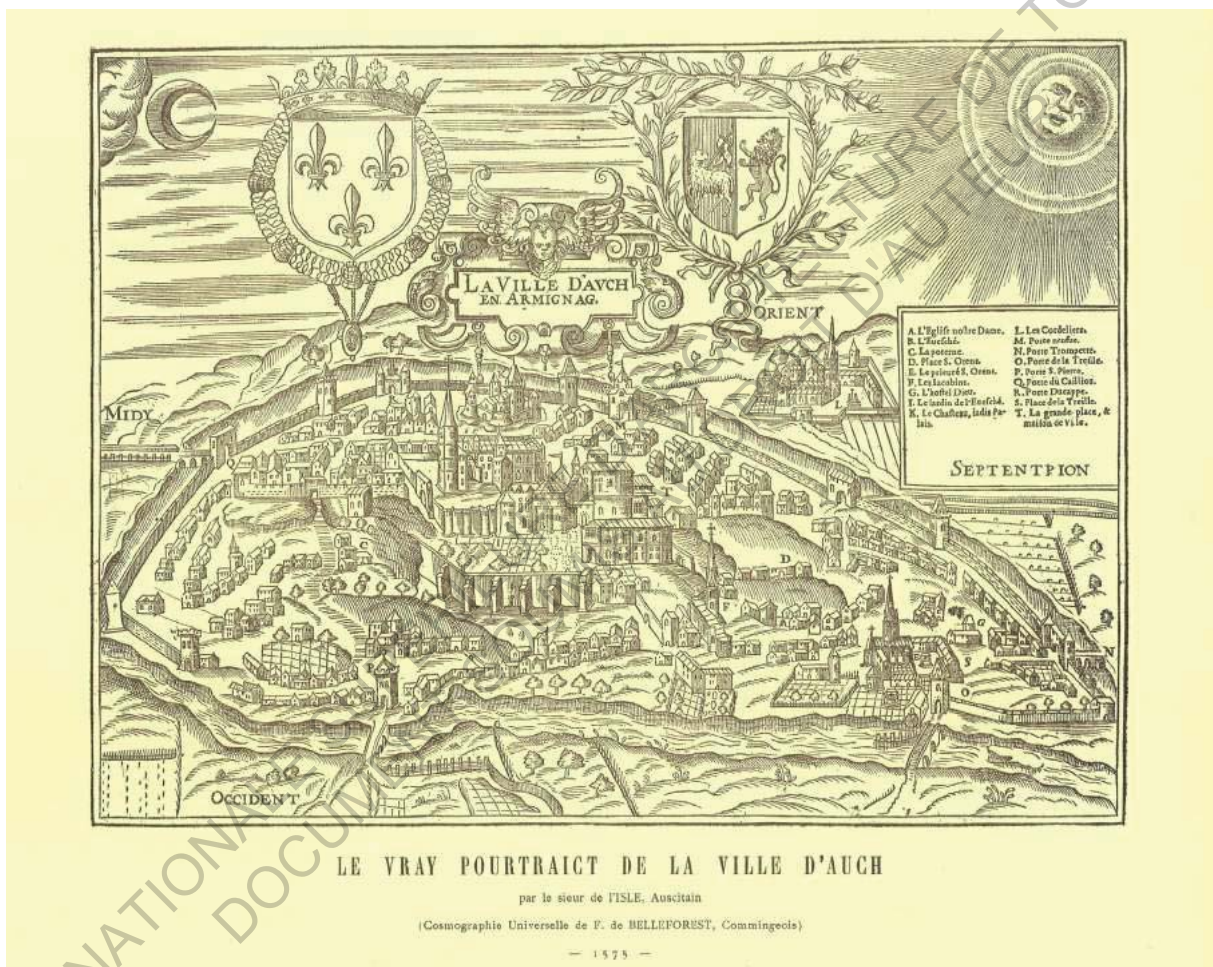
- Aix-en-Provence, Fernand Pouillon, Editions Jardin de Flore, 1977

### **Sources appliquées :**

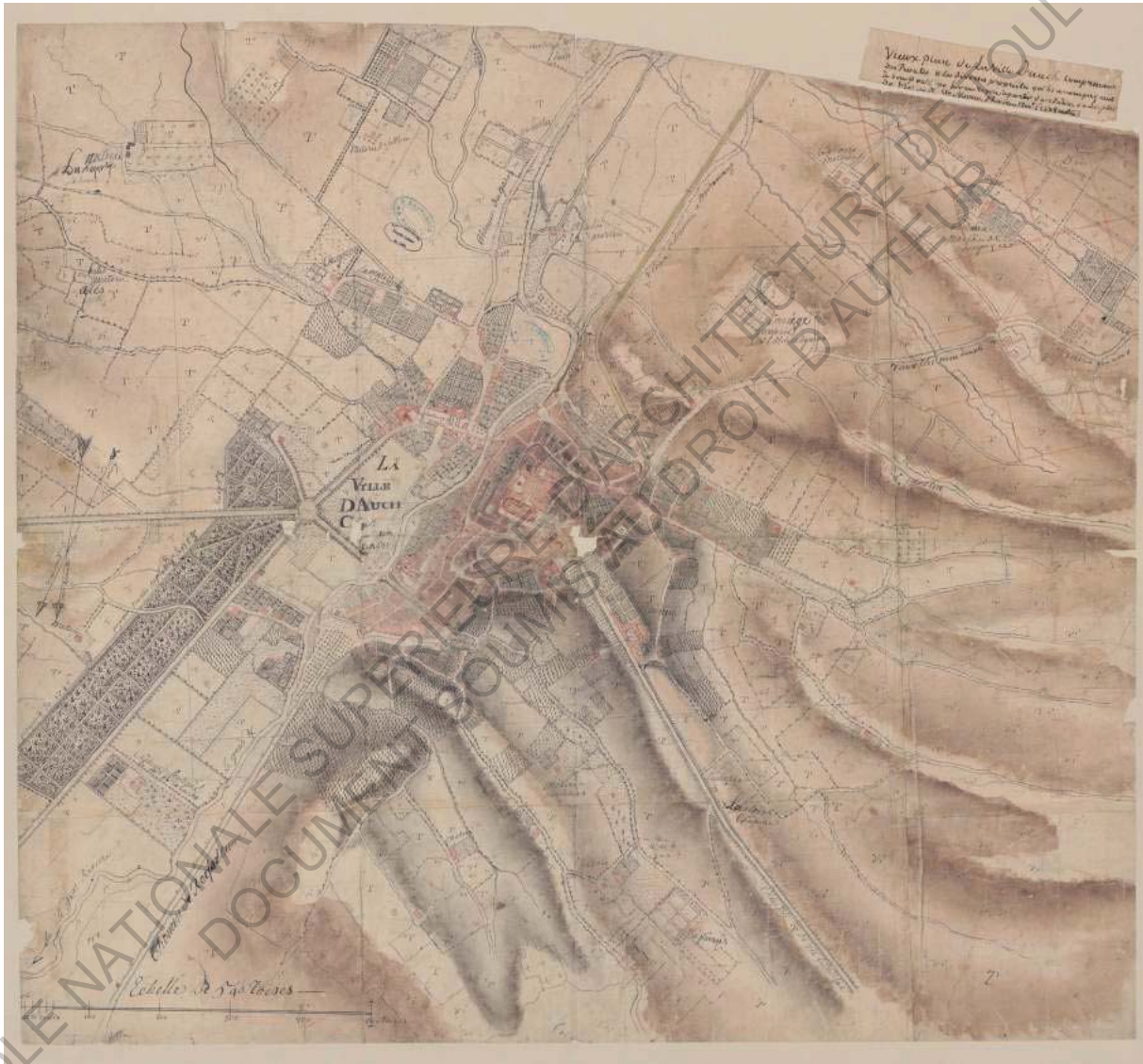
- Un grand serviteur de la Gascogne, l'intendant d'Etigny (1751 – 1767) –Maurice Bordes – Imprimerie Cocharaux – 1957.
- Tome I : Introduction - Première partie : Les attributions fondamentales de l'intendant – Maurice BORDES - Imprimerie Cocharaux, 1957.
- Tome II : Deuxième partie : L'oeuvre économique et sociale de l'intendant - Maurice BORDES - Imprimerie Cocharaux, 1957.
- Aspects d'Auch au XVIII<sup>ème</sup> siècle – Maurice BORDES et Raymond ESCAFIT - - Imprimerie Cocharaux, 1949.
- Histoire d'Auch – P.Lafforgue – Editions Res Universis – Réédition 1990 -Texte original 1851.
- Auch – Claude Pierson – Editions Alan Sutton – 2004
- Histoire d'Auch et du pays d'Auch – Maurice Bordes – Editions Horvath – 1980
- Communes du département du Gers : Tome I : l'arrondissement d'Auch – Société Archéologique et Historique du Gers – Imprimerie Bouquet - 2003
- Archives de la Société archéologique du Gers.
- Rapport de présentation de la ZPPAUP d'Auch – Etienne Lavigne architecte du patrimoine et Catherine Roi, architecte - 2001

**ANNEXES :**

Plans généraux de la ville d'Auch :	p. 46
Projets d'aménagements urbains de l'Intendant :	p. 50
Projets de l'Hôtel de ville :	p. 52
Projets de l'Hôtel de l'Intendance :	p. 54
Projets d'aménagements sous le Second Empire :	p. 56
Cartes postales anciennes :	p. 58
Photos de la rampe :	p. 63
Redessin des plans de la ville :	p. 60
Redessin de la place Royale :	p. 69
Coupe sur les berges du Gers :	p. 74
Frise chronologique des travaux et gouvernances :	p. 75



Le vrai pourtrait de la ville d'Auch par le sieur de L'isle, Cosmographie Universelle de F. de Belleforest - 1575 - Archives départementales du Gers, 1 Fi 57

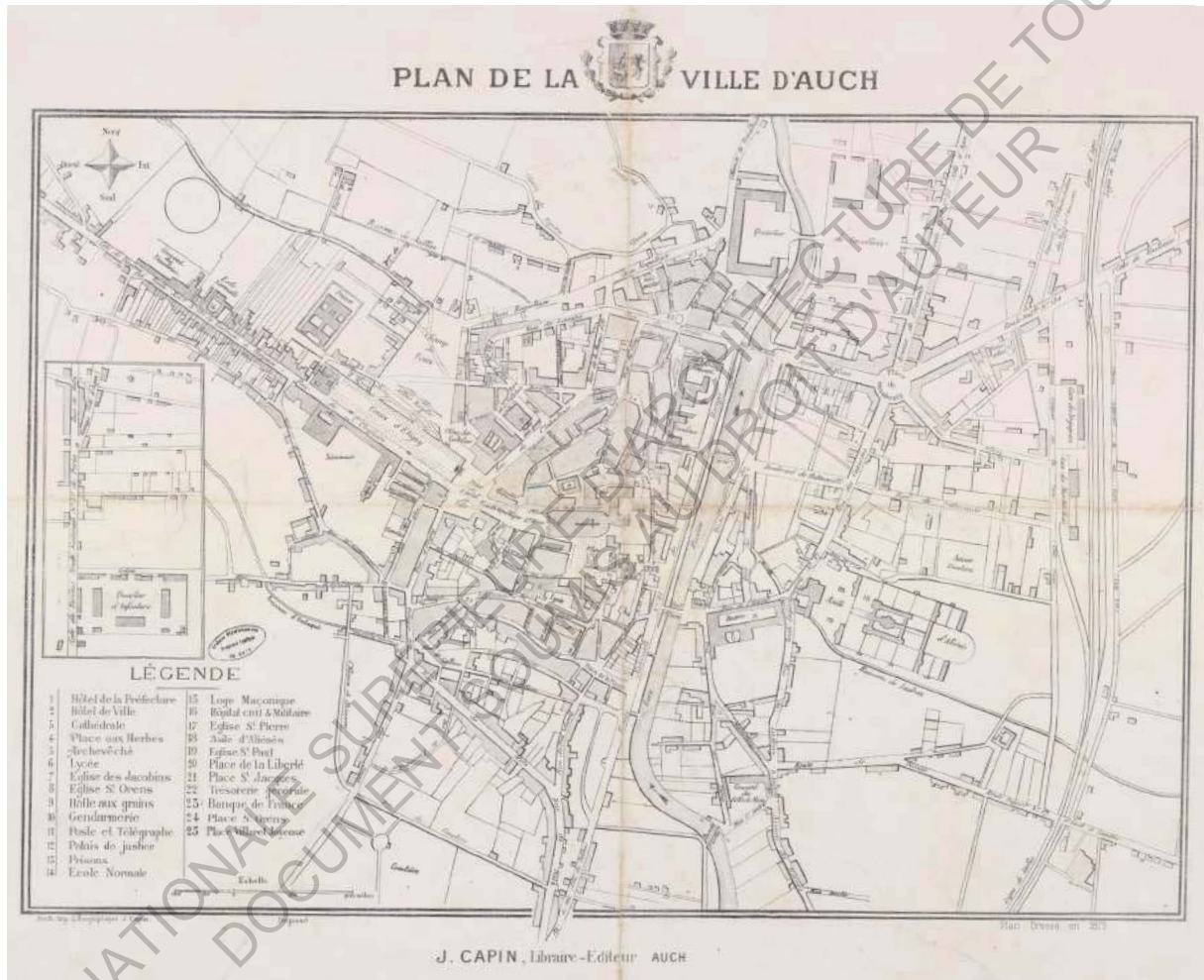


Carte d'Auch dit Vieux Plan - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers, 1 Fi 60

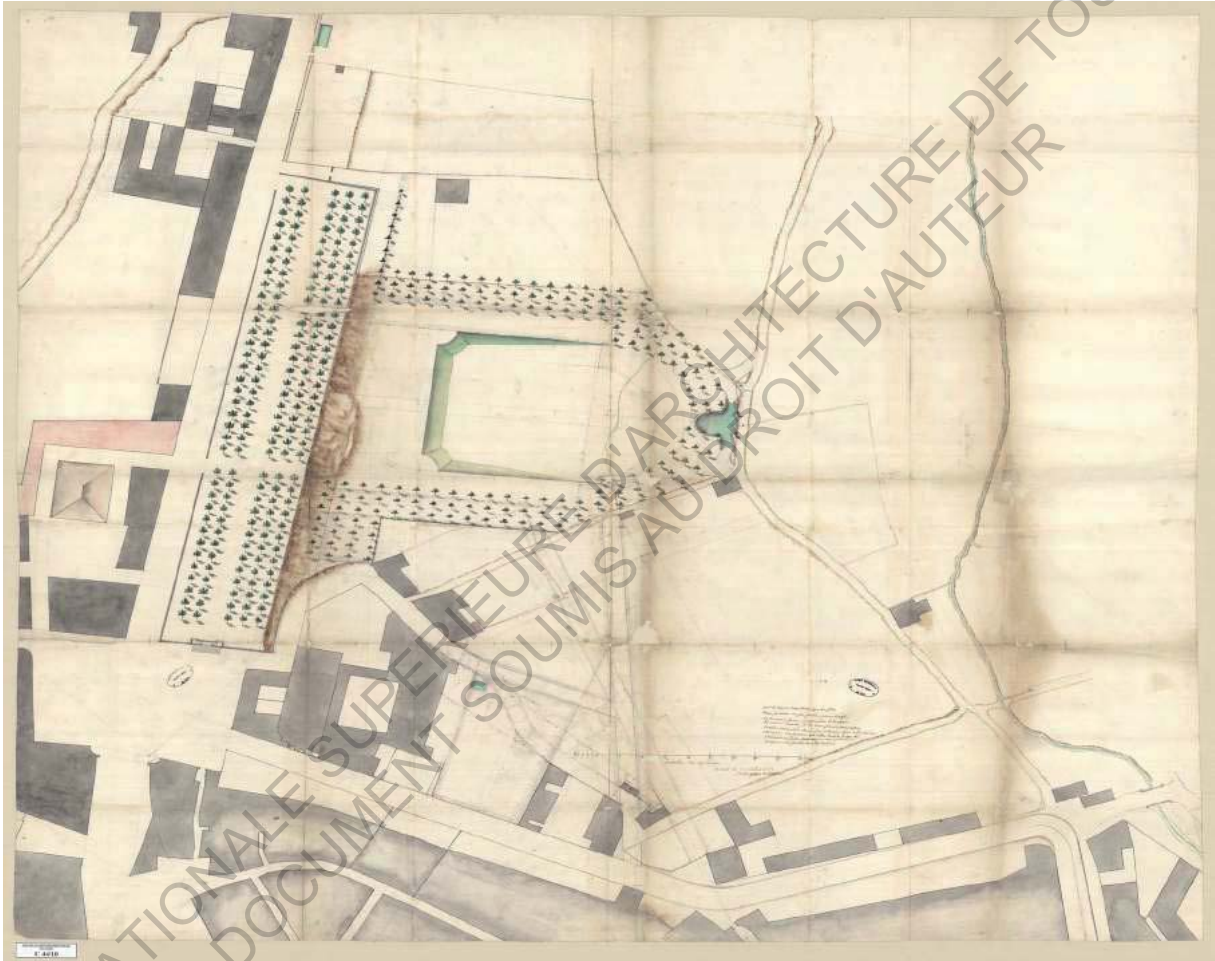


Carte d'Auch - 1803 - Archives départementales du Gers, 1 Fi 61

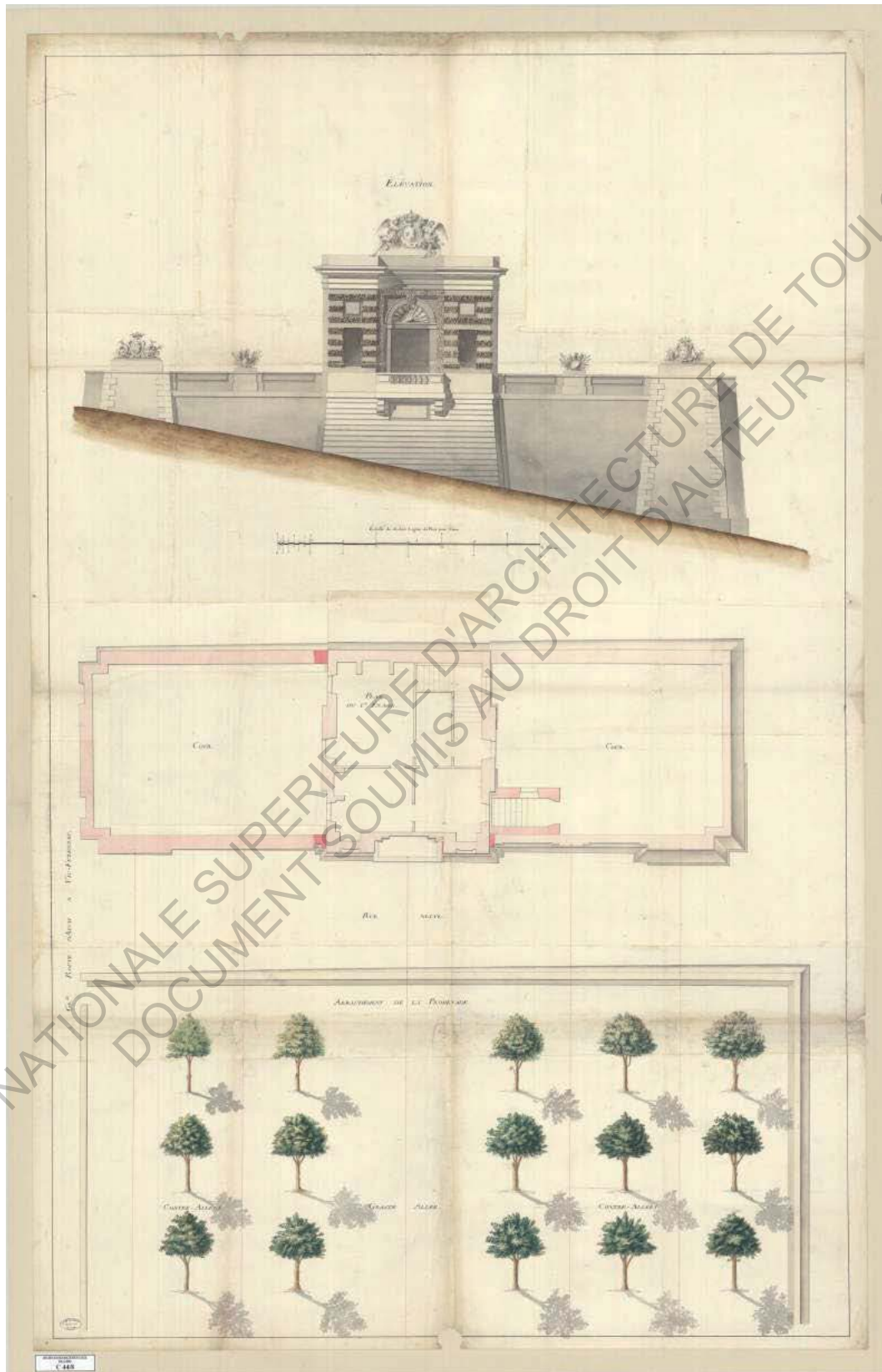




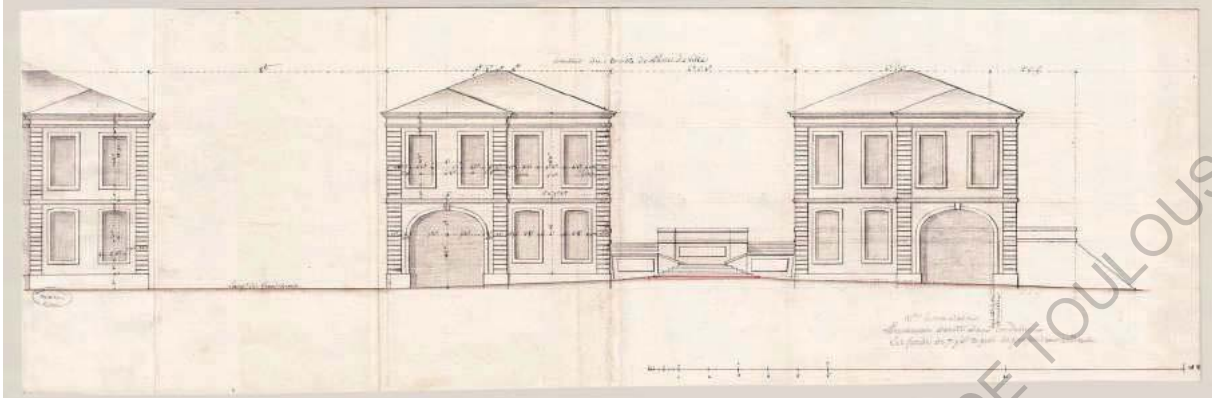
Carte d'Auch - 1879- Archives départementales du Gers, 1 Fi 63



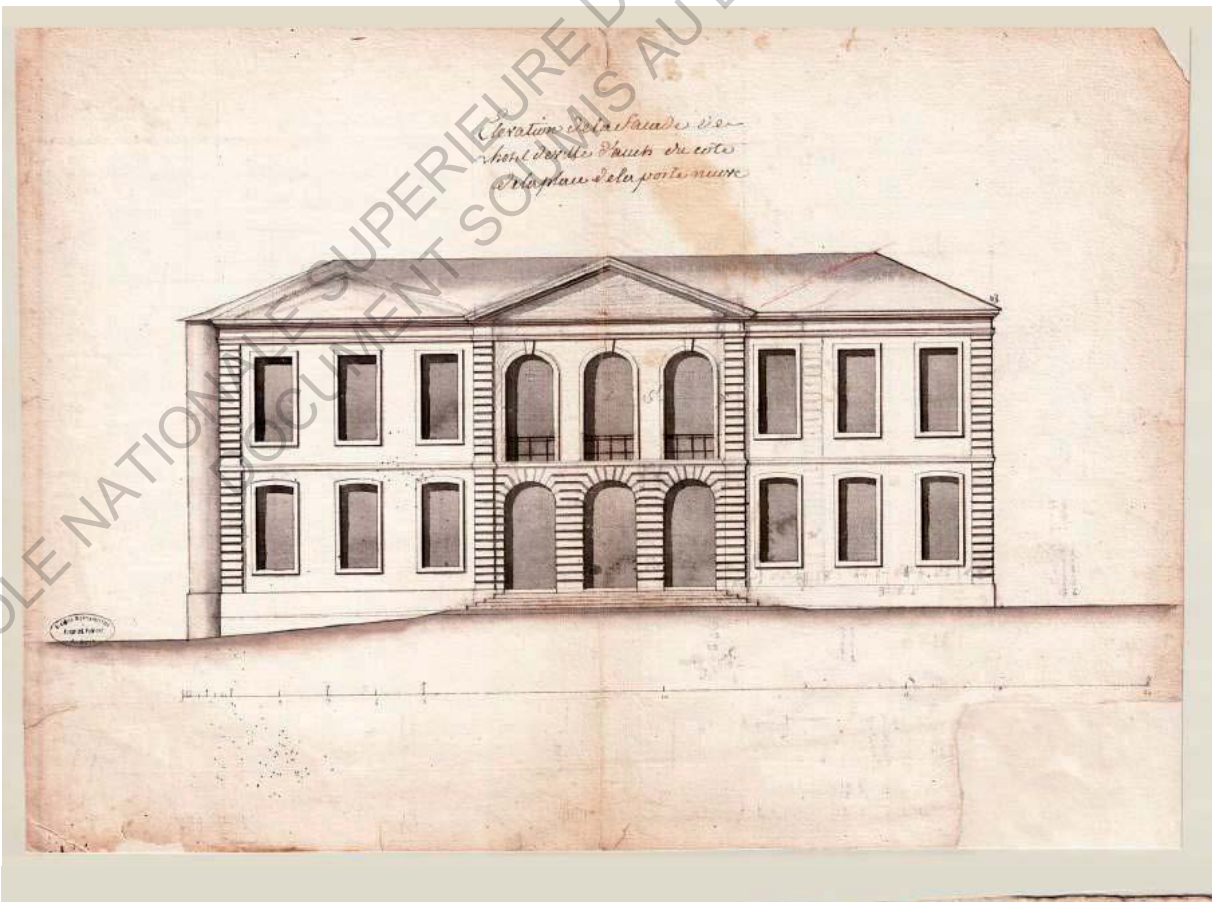
Projet d'aménagement du Foirail et d'une halle au grain - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1768  
- Série C, 44/10

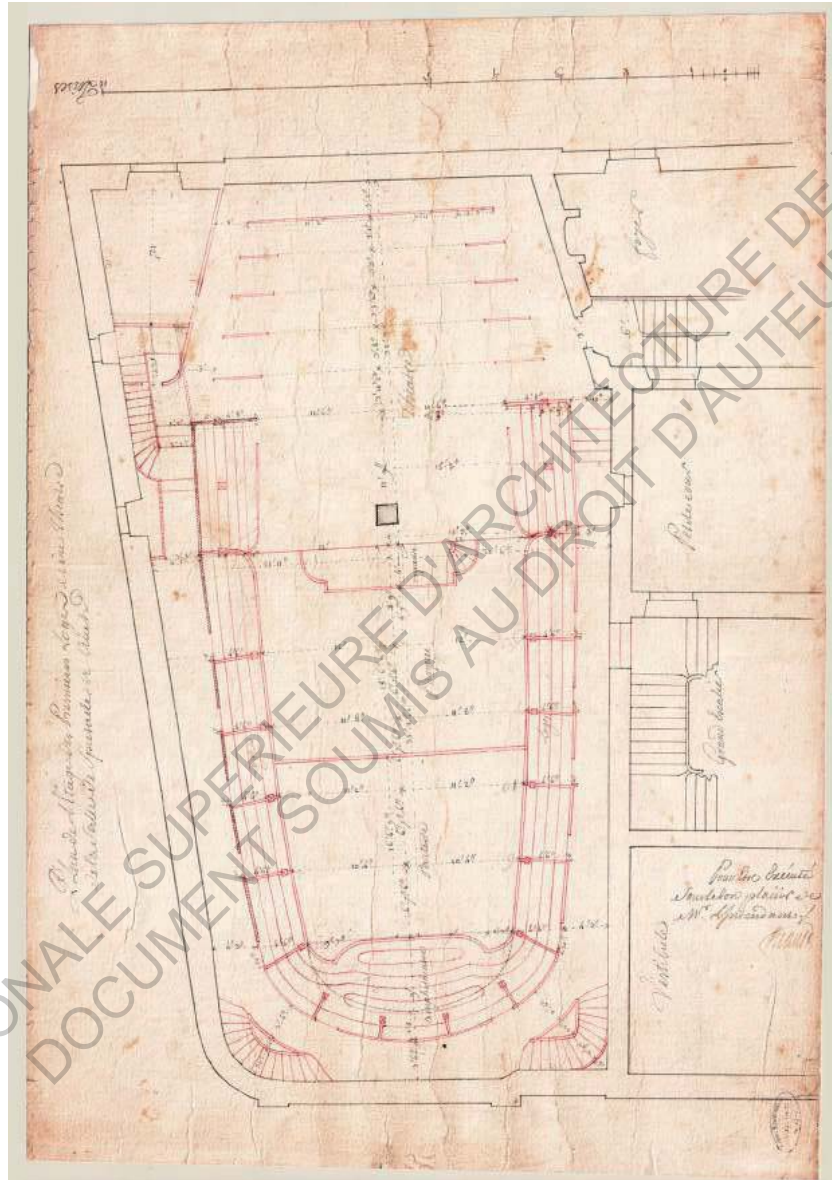


Projet d'aménagement de la promenade - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1768 - Série C, 44/08

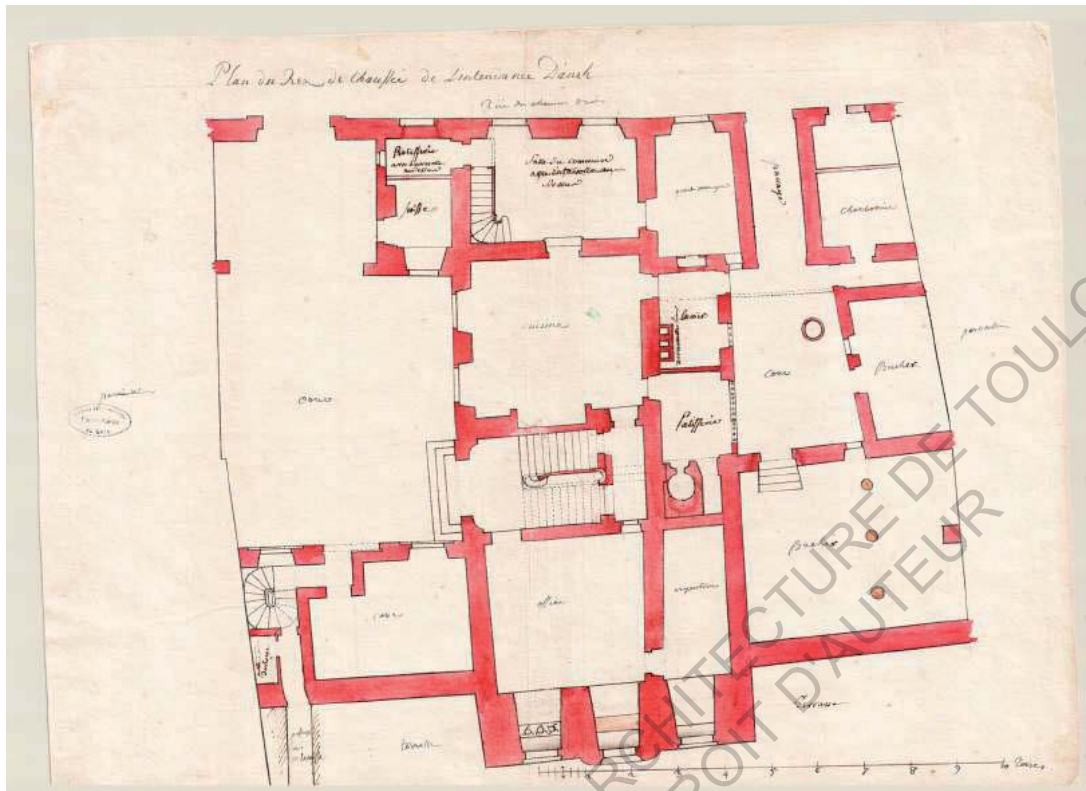


Projet de façade pour la promenade - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - XVIII<sup>ème</sup> - Série C, 44/10

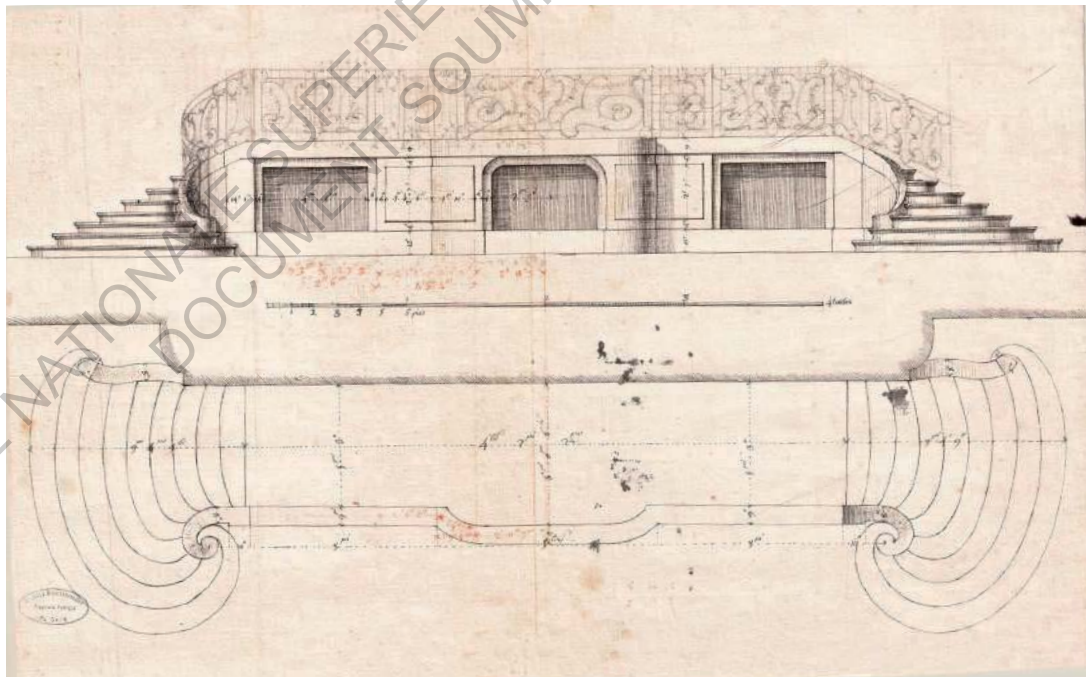




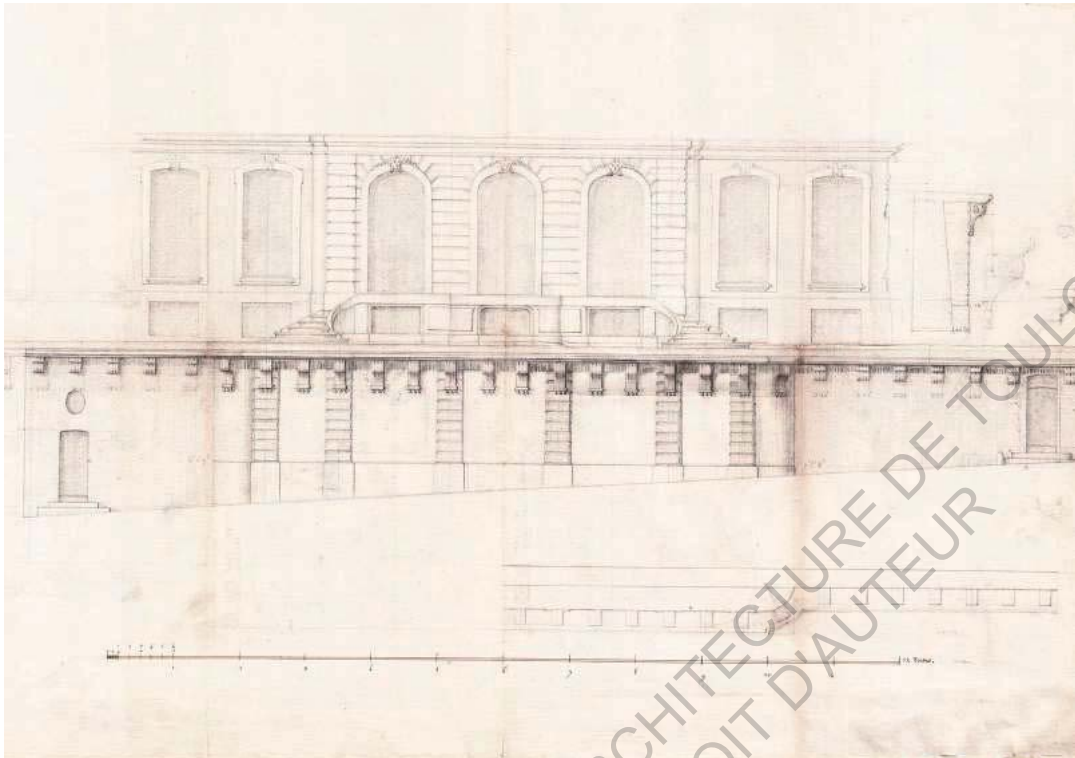
Plan du théâtre de l'hôtel de ville - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1761 - Série C, 44/06



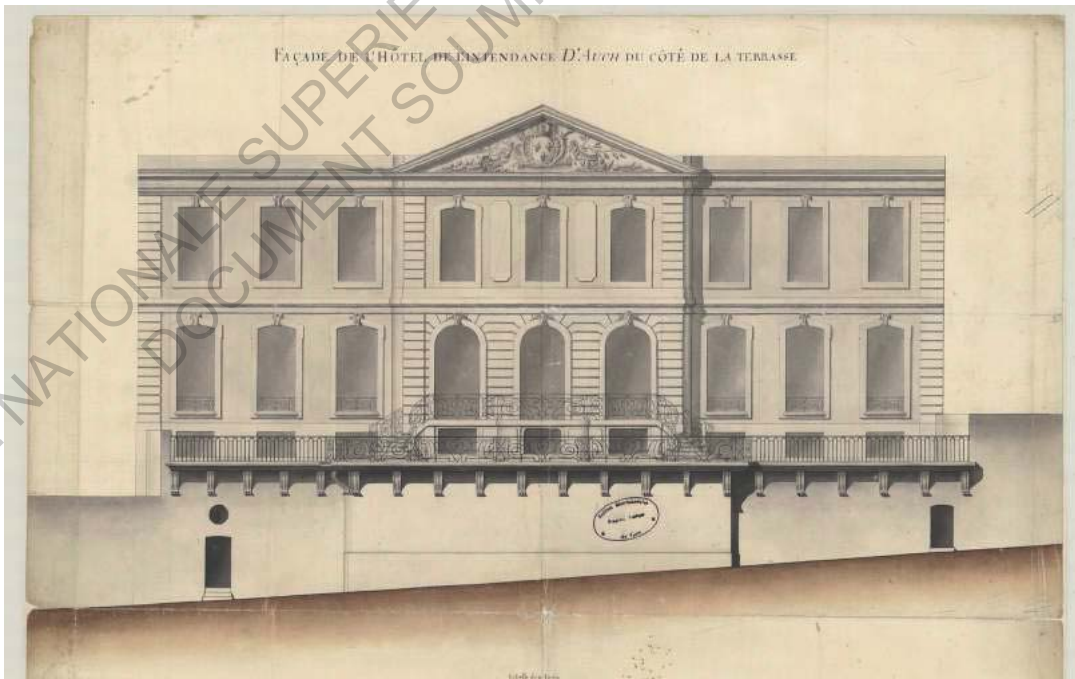
Plan du rez- de-chaussée de l'Hôtel de l'Intendance - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1759 - Série C, 31/14



Vue de l'escalier de la terrasse de l'Hôtel de l'Intendance - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1759 - Série C, 31/21



Façade de la terrasse de l'Hôtel de l'Intendance - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1759 - Série C, 31/73



Façade de l'Hôtel de l'Intendance - XVIII<sup>ème</sup> siècle - Archives départementales du Gers - 1759 - Série C, 31/76

**EMPIRE FRANÇAIS.**  
**PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU GERS.**

# CONSTRUCTION

D'UN

# PALAIS DE JUSTICE, D'UNE PRISON,

D'UNE

# PROMENADE ET D'UN ESCALIER A AUCH.

## ENQUÊTE SUR LES PROJETS.

NOUS PRÉFET DU GERS, Officier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre de St-Gregoire-le-Grand et Officier de l'Instruction publique.

Vu les projets présentés sur notre demande, par M. l'Architecte du département, sous la date du 4 août 1857, pour divers Travaux publics à exécuter dans la ville d'Auch et comprenant :

- 1<sup>o</sup> La Construction d'un PALAIS DE JUSTICE, à l'extrémité ouest du Cours d'Étigny;
- 2<sup>o</sup> La Construction d'une PRISON sur les terrains situés au nord-ouest de la rue Santé;
- 3<sup>o</sup> L'Établissement d'une PROMENADE sur les terrains occupant l'espace compris entre la Cathédrale et le Lycée, et la Construction d'un ESCALIER, destiné à relier, sur ce point, la ville haute avec les quartiers situés dans la plaine;
- 4<sup>o</sup> La Cession par la ville d'Auch au Département du Gers, des Terrains à occuper pour le Palais de Justice et ses dépendances, à l'extrémité ouest du Cours d'Étigny, en échange de la cession par le Département à la Ville, des Terrains à convertir en Promenade et voie publique, aux abords de la Cathédrale;
- 5<sup>o</sup> La Cession par le Département du Gers à l'État du Bâtiment actuellement affecté à la Cour d'Assises et de la Tour de la Prison;

Vu la dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, en date du 24 janvier 1857, portant allocation d'une somme de 216,000 fr. applicable aux dépenses projetées;

Vu la délibération du Conseil municipal d'Auch, en date du 18 août 1857, portant adoption de ces divers projets et vote, sur les ressources de la ville, d'une somme de 214,000 fr. pour concourir aux dépenses prévues;

Vu les délibérations prises dans le même but par le Conseil général du Gers, les 28 et 29 août 1857, et portant affectation, aux Travaux projetés, d'une somme de 291,500 fr., indépendamment de Matériaux évalués 29,532 fr.

Vu la loi du 3 mai 1841.

Vu les ordonnances réglementaires du 18 février 1834 et du 23 août 1835.

**ARRÊTONS :**

ART. 1<sup>er</sup>. — Des registres destinés à recevoir les observations qui pourront être présentées sur les projets susvisés seront ouverts aux Secrétariats de la Préfecture du Gers et de la Mairie d'Auch, le 30 août courant, et seront clos le 20 septembre prochain. Le dossier de cette affaire est déposé à la Mairie

d'Auch; il en sera donné communication à toutes les personnes qui voudront en prendre connaissance, tous les jours, de midi à 4 heures, les fêtes et dimanches exceptés.

ART. 2. — M. LAVERGNE, juge de paix du canton d'Auch (sud), est nommé Commissaire à l'effet de recevoir, à la Mairie d'Auch, pendant trois jours consécutifs, les 21, 22 et 23 septembre prochain, de midi à 4 heures, les déclarations verbales que les habitants croiraient devoir faire sur l'utilité des travaux projetés, indépendamment de celles qu'ils auraient consignées dans les registres ci-dessus-mentionnés.

Le Commissaire, après avoir clos et signé les registres de ces déclarations, les fera parvenir à la commission d'enquête.

ART. 3. — Une Commission se réunira dans une des Salles de la Préfecture, le jeudi 24 septembre prochain, à midi, à l'effet d'examiner les déclarations consignées aux registres d'enquête; elle entendra, s'il y a lieu, l'auteur des projets, et après avoir recueilli, auprès de toutes les personnes qu'elle jugerait utile de consulter, les renseignements dont elle croira avoir besoin, elle donnera son avis motivé, tant sur l'utilité de l'entreprise que sur les diverses questions qui auront été posées par l'Administration.

ART. 4. — Le procès-verbal des opérations de la Commission nous sera immédiatement transmis par M. le Président.

ART. 5. — Sont nommés Membres de la Commission :

MM. SOULLIER, Maire d'Auch;  
LAVERGNE, Juge de paix;  
DUBOSC, Membre du Conseil d'arrondissement;  
ADER, Vice-président du Tribunal civil;  
CASSASSOLES, Juge d'instruction, Membre du Conseil général;  
CLAIREAU, Membre du Conseil municipal d'Auch et de la Commission des prisons;  
L'Abbé BARCHET, Chanoine-Archiprêtre;  
M. SOULLIER est nommé Président de la Commission.

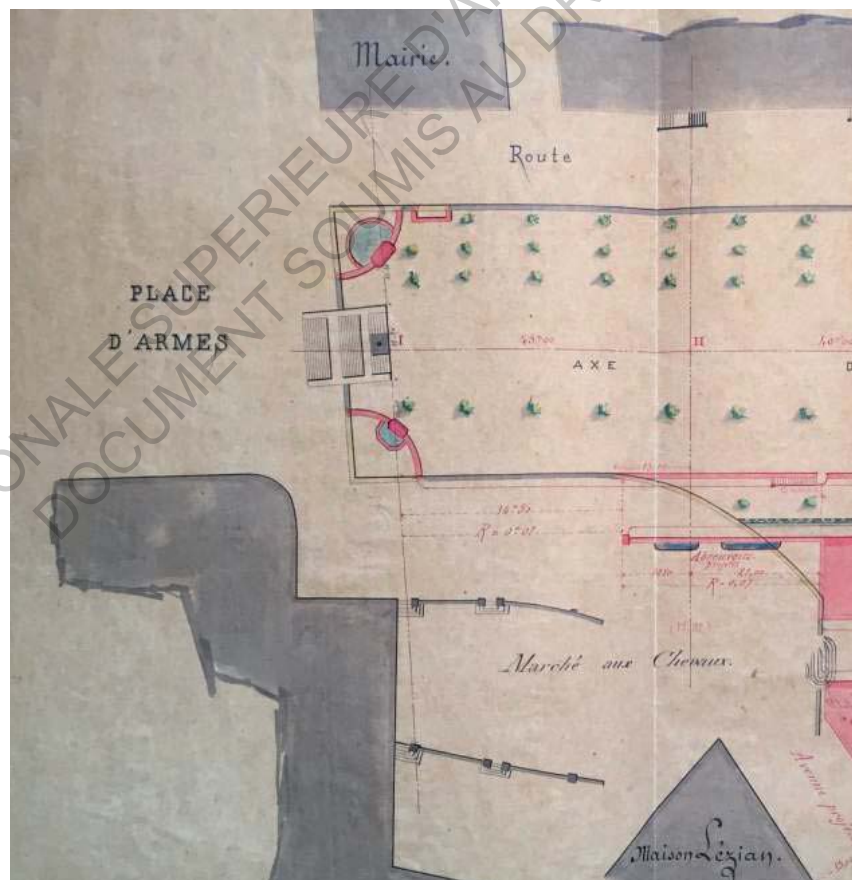
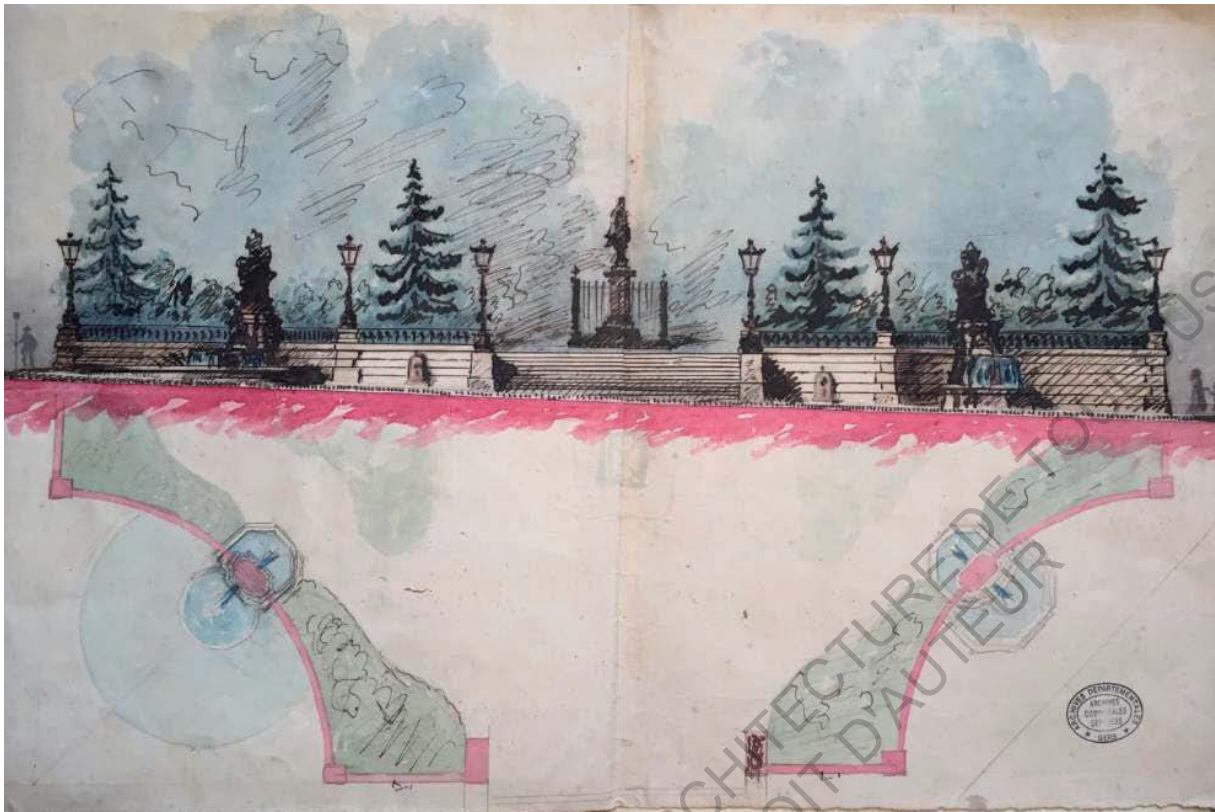
ART. 6. — Le présent Arrêté sera transmis à chacun de MM. les Membres de la Commission, ainsi qu'à M. Gentil, architecte du département, chargé des projets, et sera, de plus, imprimé en placard et affiché dans la commune d'Auch, par les soins de M. le Maire.

Auch, le 29 Août 1857.  
Hôtel de la Préfecture, à Auch, le 29 Août 1857.  
**LE PRÉFET DU GERS,**  
**P. FÉART.**

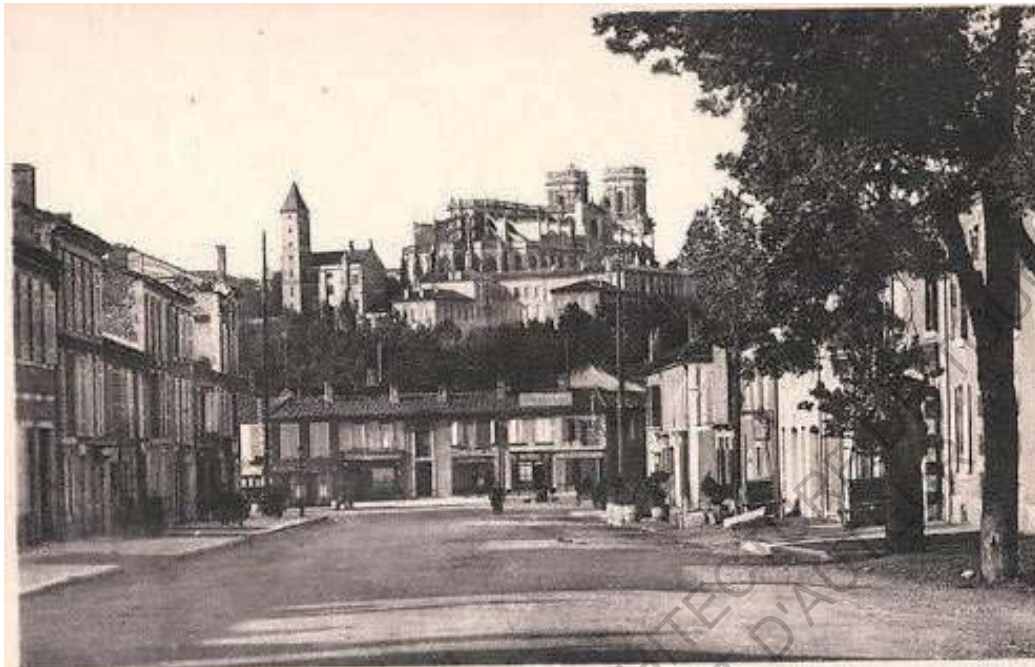
Auch, J.-A. PÉRIE, Imprimeur de la Préfecture.

Journal Officiel de l'Empire Français du 29 août 1857 présentant les travaux entrepris par le préfet Paul d'Éart.





Plan et façade d'un projet non retenu de façade des allées d'Etigny - Archives départementales du Gers - série 1 O 69



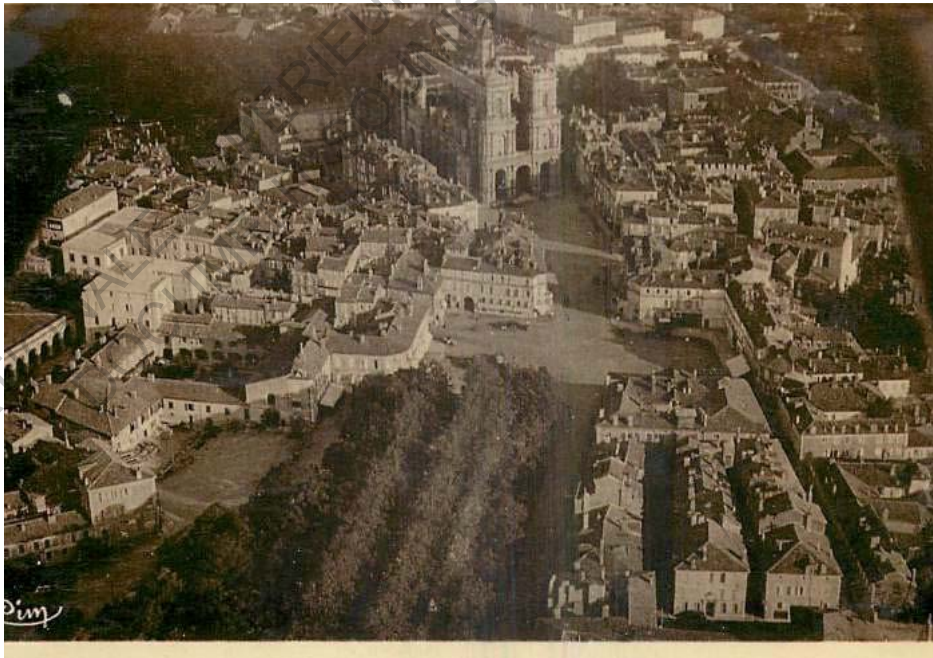
Carte postale - années 1900 - Avenue de Toulouse, perspective vers les symboles du pouvoir des archevêques



Carte postale - années 1900 - Place de Verdun, étoile dessinée par d'Etigny



Carte postale - années 1900 - Place de l'hôtel de ville, et place de la Cathédrale



Carte postale - années 1900 - Entrée de ville, promenade et enchainement de places



Carte postale - années 1900 - Escalier monumental et ancienne chanoinie



Carte postale - années 1900 - Escalier monumental et place Salinis contre la cathédrale



Carte postale - années 1900 - Place de l'hôtel de ville, promenade et tribunal le long de la route de Bayonne



Carte postale - années 1900 - Place de l'hôtel de ville, ancienne place Royale



Carte postale - années 1900 - Allées d'Etigny, vers la place et la cathédrale



Carte postale - années 1900 - Allées d'Etigny, vers le Palais de Justice



Rampe réalisée par d'Etigny pour assurer le contournement de la ville au XVIII<sup>ème</sup> siècle



Prolongement de la rampe réalisée au XIX<sup>ème</sup> siècle avec le nouveau tracé de la route royale de Toulouse à Bayonne. Un pont est réalisé sous la rampe pour la rue Pagodéoutes.







Auch au XVIII<sup>e</sup> siècle, axes majeurs de circulation réalisés par d'Etigny

Séminaire Patrimoine - Vincent Dupuy

Ech : 1/5 000





Auch au XVIII<sup>e</sup> siècle, Perspectives monumentales vers la cathédrale et les prisons

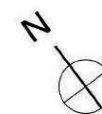
Séminaire Patrimoine - Vincent Dupuy

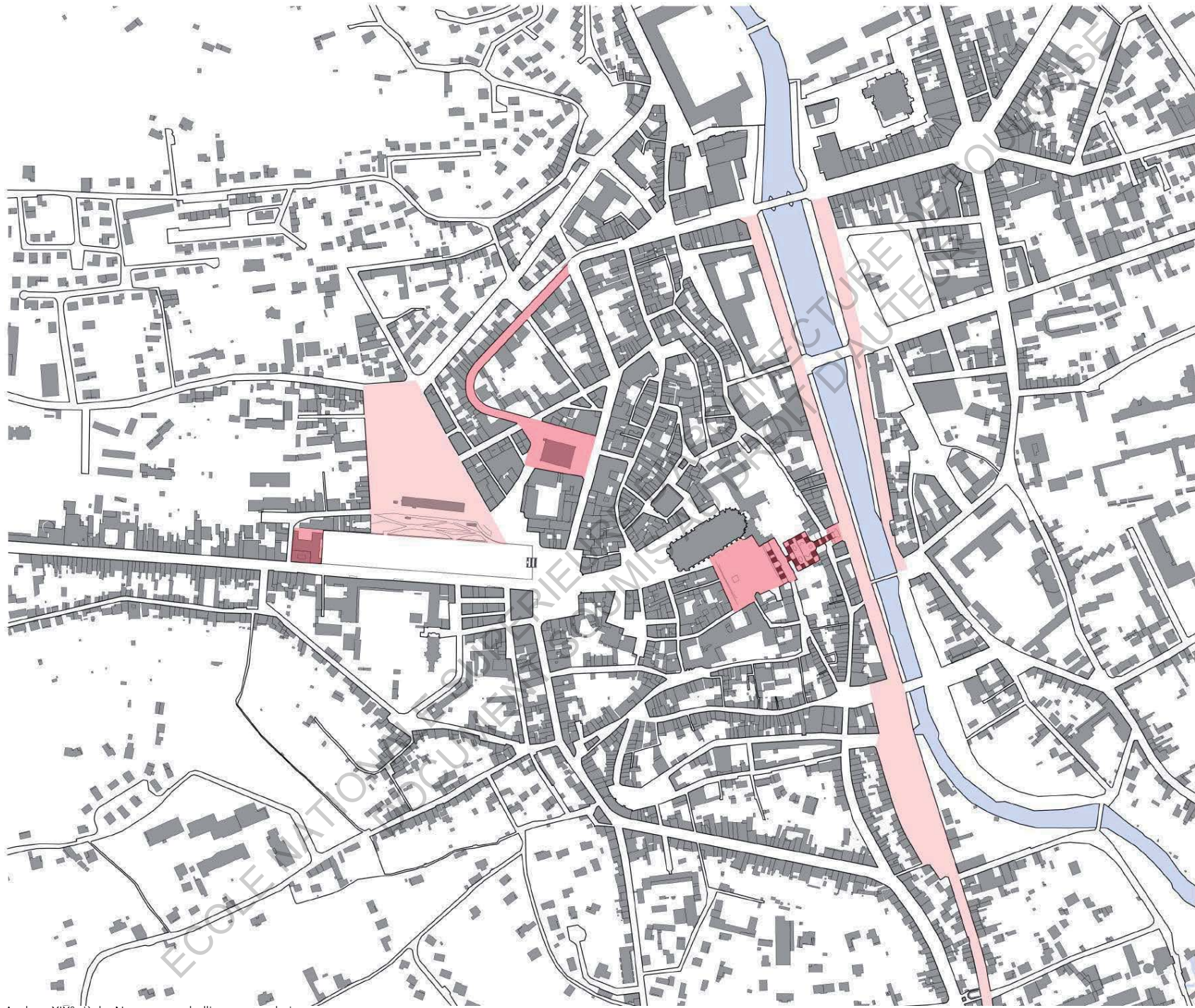
Ech : 1/5 000





Ech : 1/5 000



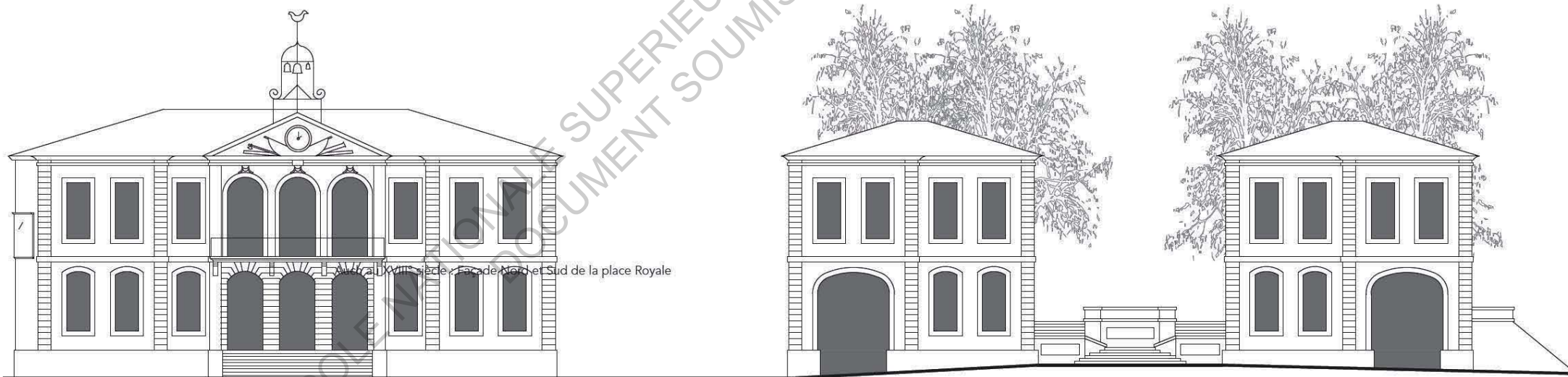


Ech : 1/5 000



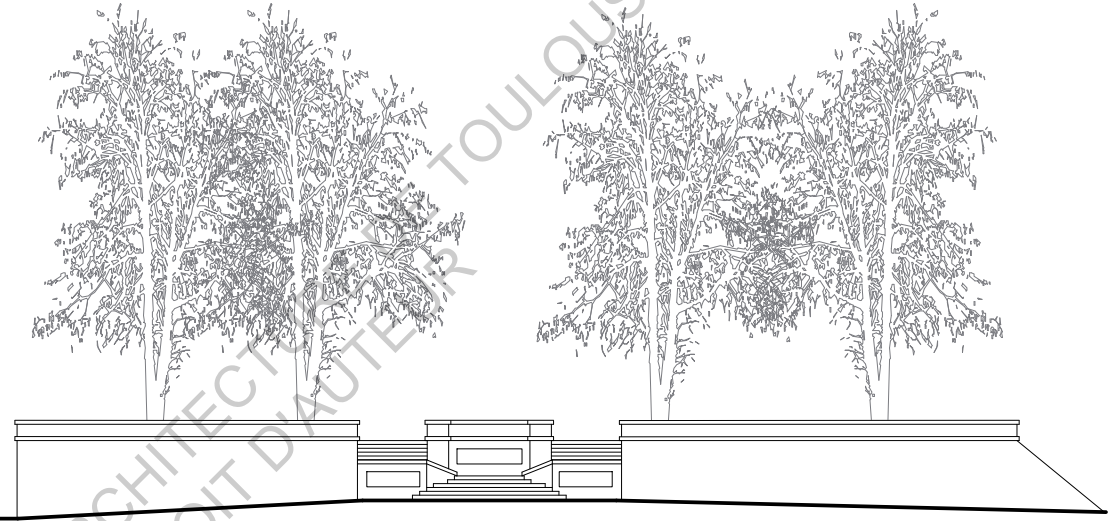
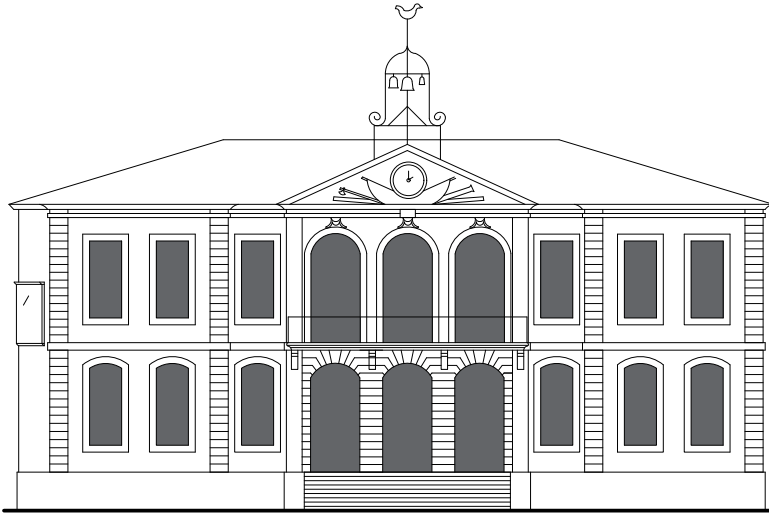


Auch au XVIII<sup>è</sup> siècle : Proposition théorique de la façade Ouest pour une place Royale

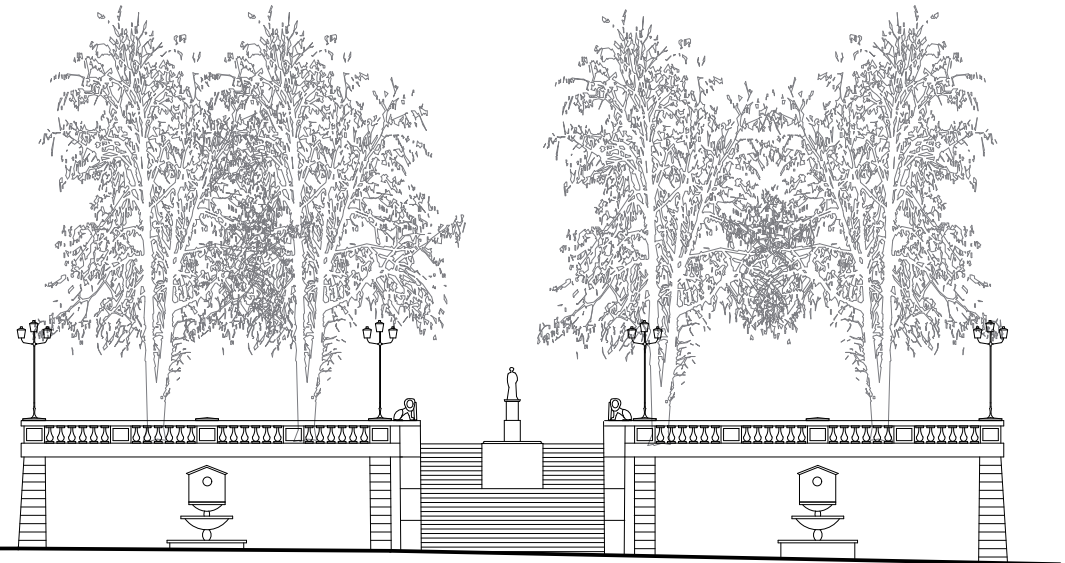
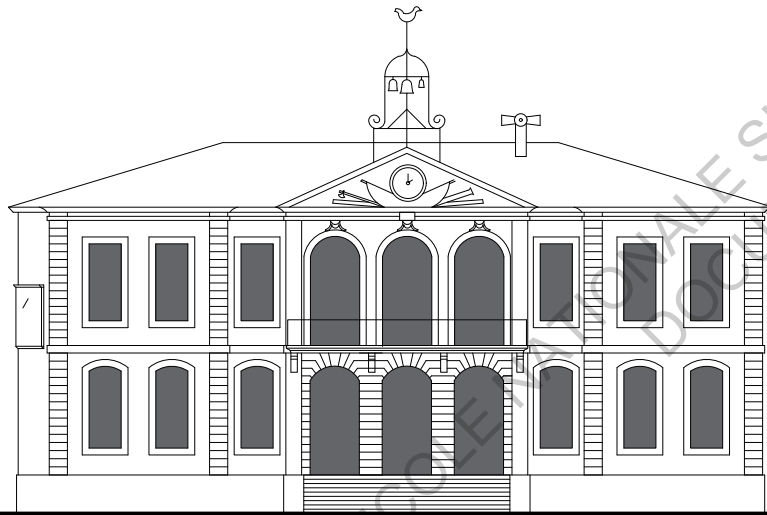


Auch au XVIII<sup>è</sup> siècle : Façade Nord et Sud de la place Royale

Auch au XVIII<sup>è</sup> siècle : Projet pour la façade Ouest de la place Royale, représentation de l'auteur à partir du dessin issu des Archives départementales du Gers - XVIII<sup>ème</sup> - Série C, 44/10



Auch au XVIII<sup>e</sup> siècle : Façade Ouest de la place Royale réalisée sous l'intendant



Auch au XIX<sup>e</sup> siècle : Façade Ouest de la place de la Libération, relevé actuel



Ordonnement initial théorique

Ech : 1/250



Façade relevée

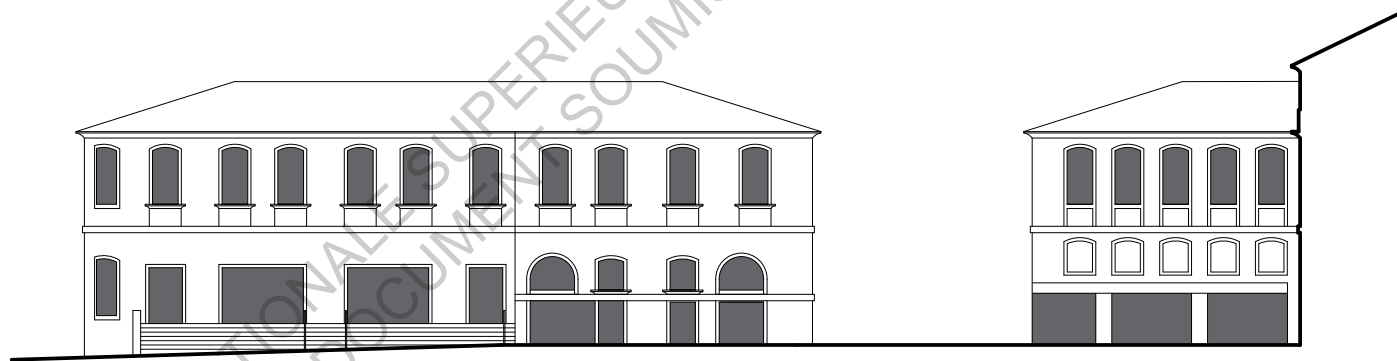
Ech : 1/250

Auch au XVIII<sup>e</sup> siècle : Entrée de ville, façade Est de la place Royale



Façade Sud

Ech : 1/250

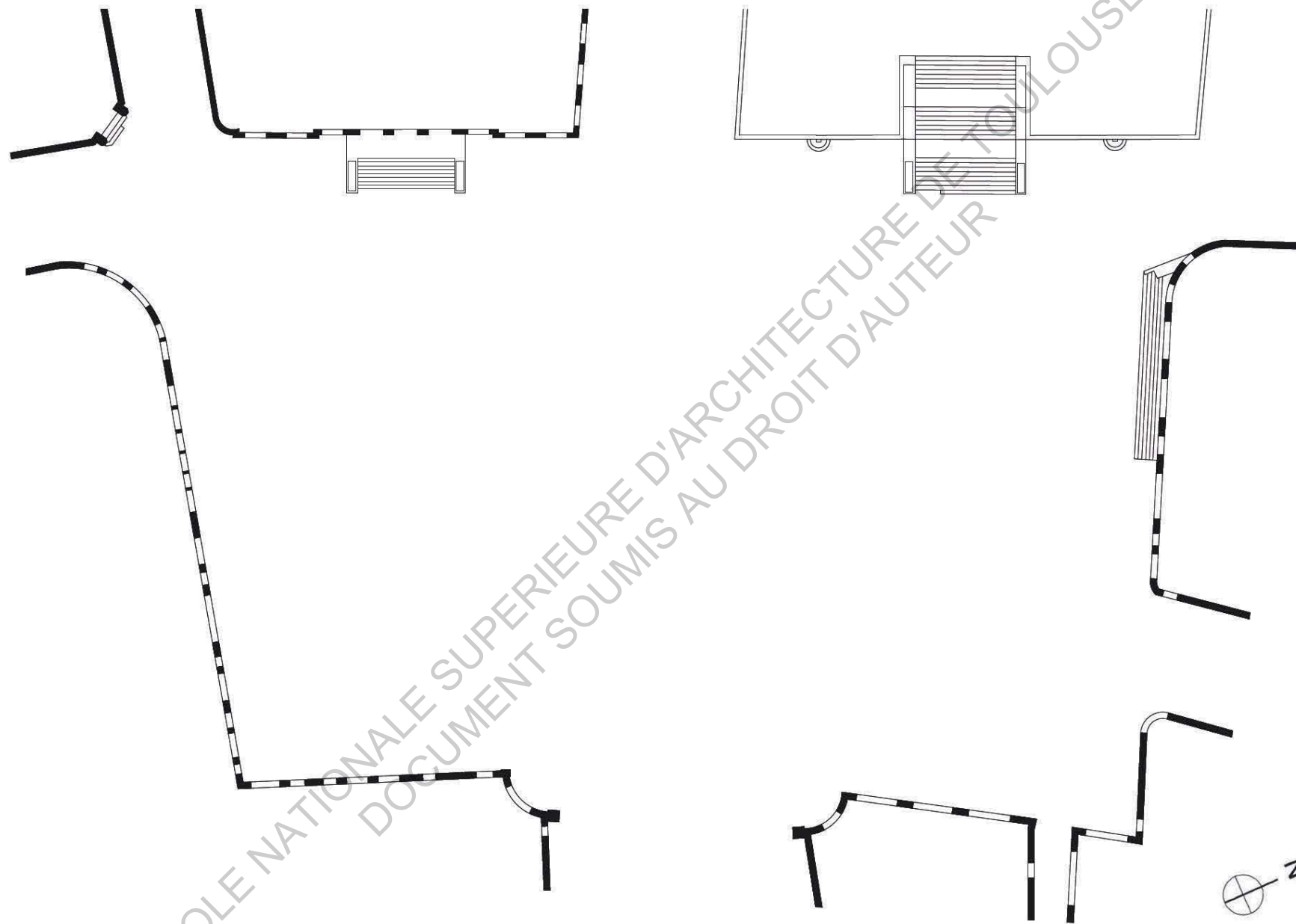


Façade Nord

Ech : 1/250

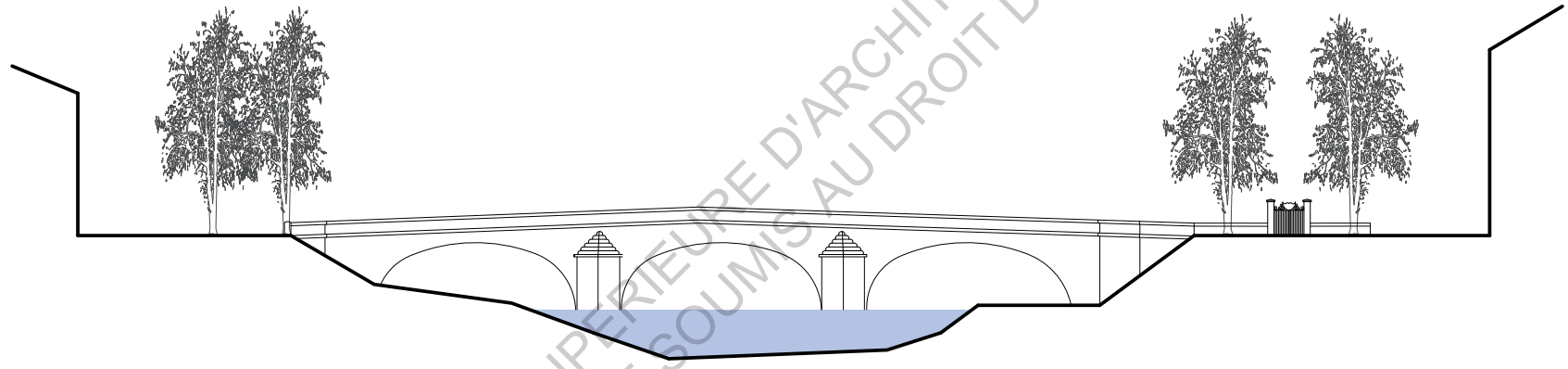
Auch au XVIII<sup>e</sup> siècle : Façade Nord et Sud de la place Royale





Auch aujourd'hui : relevé du plan de la place Royale

Ech : 1/500



Ech : 1/400

Auch au XIX<sup>e</sup> siècle : Coupe sur le Gers, réaménagement des berges

## TRAVAUX



## POUVOIR DE L'ETAT



## POUVOIR DE L'EGLISE



Frise chronologique présentant l'achèvement des projets, ainsi que la durée de gouvernance des représentants politiques et religieux.

## Mémoire de séminaire : conditions de consultation

**Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).**

**L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :**

	OUI	NON
<b>Consultation sur place</b>		
<b>Impression</b>		
<b>Diffusion Intranet</b>		
<b>Diffusion Internet</b>		
<b>Exposition</b>		
<b>Publication non commerciale</b>		